

Portrait statistique de l'éducation

Région administrative
de la Mauricie (04)

2005



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions,
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Sylvie Gagné, production des tableaux et des graphiques
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2005

Note

Le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative. Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Lorsque des données sont présentées par commission scolaire, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montréal
CS New Frontiers	Montréal

Préface

Le présent portrait statistique de l'éducation de la région de la Mauricie constitue un outil de référence qui vise à alimenter la réflexion et à soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de la Mauricie, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec
100, rue Laviolette, bureau 213, 2^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6711
Télécopie : (819) 371-6075
Courriel : dr-04@meq.gouv.qc.ca



Claude Lamarre
Directeur régional

Table des matières

Région de la Mauricie

1^{re} section : La démographie régionale

- Tableau 1.1 :** Population de la région de la Mauricie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions
- Tableau 1.2 :** Niveau de scolarité de la population de la région de la Mauricie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.3 :** Taux de scolarité de la population de la région de la Mauricie, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.4 :** Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Mauricie, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

- Tableau 2.1 :** Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Mauricie, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

3^e section : Les effectifs scolaires

- Tableau 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Mauricie, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005
- Tableau 3.2 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 2003-2004 à 2019-2020
- Graphique 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2019-2020

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Mauricie, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Mauricie, selon le type de formation, de 1997 à 2004, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Mauricie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Mauricie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Mauricie, de 2003 à 2014, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Mauricie, de 1997 à 2014, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Mauricie, selon le type de sanction et le sexe, de 2000 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Mauricie, selon le type de sanction et le sexe, de 1998 à 2004, session d'automne

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Mauricie, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Mauricie, qui passent au secondaire avec retard, de 2000-2001 à 2004-2005

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2003-2004

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (Suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1999-2000 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Mauricie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Mauricie, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1993 à 2001
- Tableau 5.8 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de la Mauricie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de la Mauricie,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
0-4 ans	14 991	14 363	10 910	9 961	9 997	9 672	9 066
Masculin	7 684	7 460	5 629	5 104	5 126	4 959	4 649
Féminin	7 307	6 903	5 281	4 857	4 871	4 713	4 417
5-9 ans	16 729	15 229	14 249	11 083	10 114	10 168	9 869
Masculin	8 563	7 860	7 398	5 720	5 185	5 216	5 062
Féminin	8 166	7 369	6 851	5 363	4 929	4 952	4 807
10-14 ans	18 627	16 857	15 131	14 379	11 213	10 272	10 337
Masculin	9 545	8 636	7 787	7 466	5 793	5 271	5 307
Féminin	9 082	8 221	7 344	6 913	5 420	5 001	5 030
15-19 ans	16 387	18 916	16 784	15 218	14 456	11 345	10 447
Masculin	8 324	9 701	8 607	7 850	7 521	5 877	5 375
Féminin	8 063	9 215	8 177	7 368	6 935	5 468	5 072
20-24 ans	16 310	15 768	16 968	16 116	14 656	13 972	11 083
Masculin	8 423	8 039	8 788	8 350	7 637	7 333	5 799
Féminin	7 887	7 729	8 180	7 766	7 019	6 639	5 284
25-29 ans	20 794	14 922	13 041	15 770	14 790	13 621	13 068
Masculin	10 559	7 683	6 698	8 199	7 682	7 109	6 861
Féminin	10 235	7 239	6 343	7 571	7 108	6 512	6 207
30-34 ans	23 988	20 476	14 101	12 904	15 293	14 388	13 366
Masculin	12 055	10 380	7 162	6 574	7 885	7 407	6 910
Féminin	11 933	10 096	6 939	6 330	7 408	6 981	6 456
35-39 ans	22 901	23 736	20 099	14 221	12 985	15 303	14 425
Masculin	11 623	11 941	10 101	7 211	6 598	7 866	7 402
Féminin	11 278	11 795	9 998	7 010	6 387	7 437	7 023
40-44 ans	20 246	22 679	23 541	20 213	14 397	13 212	15 503
Masculin	10 274	11 548	11 747	10 150	7 296	6 711	7 960
Féminin	9 972	11 131	11 794	10 063	7 101	6 501	7 543
45-49 ans	17 619	19 972	22 249	23 507	20 257	14 562	13 417
Masculin	8 847	10 096	11 203	11 695	10 144	7 362	6 800
Féminin	8 772	9 876	11 046	11 812	10 113	7 200	6 617
50 ans et +	75 548	82 406	92 951	104 723	116 914	125 266	127 368
Masculin	33 395	36 725	42 007	47 954	54 031	58 286	59 448
Féminin	42 153	45 681	50 944	56 769	62 883	66 980	67 920
Total	264 140	265 324	260 024	258 095	255 072	251 781	247 949
Masculin	129 292	130 069	127 127	126 273	124 898	123 397	121 573
Féminin	134 848	135 255	132 897	131 822	130 174	128 384	126 376

1. Les données de 2006 à 2021 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 2001.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, [En ligne] :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm (page consultée le 11 novembre 2004).

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région de la Mauricie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	1 215	7 295	3 370	3 315	1 105	230	16 540
Masculin	800	3 800	1 770	1 505	545	85	8 510
Féminin	420	3 490	1 595	1 785	560	150	8 015
20-24 ans	860	1 875	1 980	2 905	4 855	3 500	16 005
Masculin	530	1 100	1 180	1 590	2 415	1 440	8 265
Féminin	315	770	800	1 340	2 450	2 080	7 740
25-29 ans	750	1 560	1 505	1 050	3 715	3 440	12 005
Masculin	425	810	875	590	1 835	1 435	5 975
Féminin	325	760	615	475	1 875	1 980	6 040
30-34 ans	610	1 730	2 710	1 140	3 945	3 325	13 475
Masculin	390	950	1 510	520	2 015	1 350	6 745
Féminin	230	785	1 215	590	1 935	1 970	6 735
35-39 ans	980	2 785	5 740	1 290	4 835	3 725	19 380
Masculin	475	1 385	3 110	575	2 295	1 605	9 445
Féminin	500	1 415	2 635	710	2 525	2 135	9 915
40-44 ans	1 285	4 120	7 205	1 330	5 060	3 965	22 960
Masculin	685	1 880	3 575	710	2 430	1 865	11 120
Féminin	590	2 245	3 630	615	2 640	2 105	11 845
45-49 ans	1 520	3 470	7 400	1 295	4 570	3 540	21 785
Masculin	720	1 830	3 650	615	2 265	1 990	11 090
Féminin	780	1 630	3 755	675	2 300	1 575	10 685
50 ans et +	28 850	12 250	21 805	3 805	10 580	10 195	87 470
Masculin	11 315	5 120	9 835	1 970	6 075	5 430	39 765
Féminin	17 535	7 110	11 985	1 850	4 495	4 680	47 705
Total 15 ans et +	36 040	35 090	51 705	16 145	38 685	31 930	209 610
Masculin	15 325	16 855	25 470	8 075	19 905	15 280	100 920
Féminin	20 715	18 230	26 240	8 060	18 770	16 665	108 690

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de la Mauricie,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	7,3	44,1	20,4	20,0	6,7	1,4	100,0
Masculin	9,4	44,7	20,8	17,7	6,4	1,0	100,0
Féminin	5,2	43,5	19,9	22,3	7,0	1,9	100,0
20-24 ans	5,4	11,7	12,4	18,2	30,3	21,9	100,0
Masculin	6,4	13,3	14,3	19,2	29,2	17,4	100,0
Féminin	4,1	9,9	10,3	17,3	31,7	26,9	100,0
25-29 ans	6,2	13,0	12,5	8,7	30,9	28,7	100,0
Masculin	7,1	13,6	14,6	9,9	30,7	24,0	100,0
Féminin	5,4	12,6	10,2	7,9	31,0	32,8	100,0
30-34 ans	4,5	12,8	20,1	8,5	29,3	24,7	100,0
Masculin	5,8	14,1	22,4	7,7	29,9	20,0	100,0
Féminin	3,4	11,7	18,0	8,8	28,7	29,3	100,0
35-39 ans	5,1	14,4	29,6	6,7	24,9	19,2	100,0
Masculin	5,0	14,7	32,9	6,1	24,3	17,0	100,0
Féminin	5,0	14,3	26,6	7,2	25,5	21,5	100,0
40-44 ans	5,6	17,9	31,4	5,8	22,0	17,3	100,0
Masculin	6,2	16,9	32,1	6,4	21,9	16,8	100,0
Féminin	5,0	19,0	30,6	5,2	22,3	17,8	100,0
45-49 ans	7,0	15,9	34,0	5,9	21,0	16,2	100,0
Masculin	6,5	16,5	32,9	5,5	20,4	17,9	100,0
Féminin	7,3	15,3	35,1	6,3	21,5	14,7	100,0
50 ans et +	33,0	14,0	24,9	4,4	12,1	11,7	100,0
Masculin	28,5	12,9	24,7	5,0	15,3	13,7	100,0
Féminin	36,8	14,9	25,1	3,9	9,4	9,8	100,0
Total 15 ans et +	17,2	16,7	24,7	7,7	18,5	15,2	100,0
Masculin	15,2	16,7	25,2	8,0	19,7	15,1	100,0
Féminin	19,1	16,8	24,1	7,4	17,3	15,3	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Mauricie, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans		
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²	Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²
CS du Chemin-du-Roy	18 030	3 230	17,9	19 040	2 390	12,6
CS de l'Énergie	11 245	2 935	26,1	11 745	1 860	15,8
Mauricie³	29 275	6 165	21,1	30 785	4 250	13,8
Ensemble du Québec⁴	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920	12,2

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond aux 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne se trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des données des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Mauricie,
selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS du Chemin-du-Roy	42	0	0	42
CS de l'Énergie	18	0	0	18
Total	60	0	0	60
Établissements d'enseignement secondaire				
CS du Chemin-du-Roy	6	0	0	6
CS de l'Énergie	5	0	0	5
Total	11	0	0	11
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS du Chemin-du-Roy	3	0	0	3
CS de l'Énergie	2	0	0	2
Total	5	0	0	5
Centres de formation professionnelle				
CS du Chemin-du-Roy	2	0	0	2
CS de l'Énergie	2	0	0	2
Total	4	0	0	4
Centres d'éducation des adultes				
CS du Chemin-du-Roy	1	0	0	1
CS de l'Énergie	2	0	0	2
Total	3	0	0	3
Total des établissements des CS¹				
CS du Chemin-du-Roy	54	0	0	54
CS de l'Énergie	29	0	0	29
Total	83	0	0	83
Établissements privés²				
Primaire	2	0	1	3
Secondaire	4	0	1	5
Primaire et secondaire	1	0	0	1
Collégial	2	0	0	2
Secondaire-Collégial	1	0	0	1
Total	10	0	2	12
Écoles gouvernementales				
Primaire	0	0	1	1
Secondaire	0	0	2	2
Primaire et secondaire	0	0	1	1
Collégial	1	0	0	1
Total	1	0	4	5
Cégeps	2	0	0	2
Universités et constituantes	1	0	0	1

1. La région attribuée à l'école est celle où se situe le centre administratif de la commission scolaire.

2. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Mauricie¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

Français	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	679	598	596	557	583
Masculin	347	314	331	288	294
Féminin	332	284	265	269	289
Préscolaire 5 ans	2 496	2 276	2 143	1 956	1 960
Masculin	1 314	1 145	1 082	1 041	1 005
Féminin	1 182	1 131	1 061	915	955
Primaire	16 571	16 326	15 786	15 064	14 323
Masculin	8 804	8 732	8 419	7 974	7 531
Féminin	7 767	7 594	7 367	7 090	6 792
Secondaire	12 633	12 173	12 128	12 201	12 351
Masculin	6 615	6 432	6 384	6 452	6 538
Féminin	6 018	5 741	5 744	5 749	5 813
Total	32 379	31 373	30 653	29 778	29 217
Masculin	17 080	16 623	16 216	15 755	15 368
Féminin	15 299	14 750	14 437	14 023	13 849

Anglais	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 5 ans	102	85	83	97	69
Masculin	43	41	42	50	36
Féminin	59	44	41	47	33
Primaire	597	604	607	575	598
Masculin	303	301	300	286	301
Féminin	294	303	307	289	297
Secondaire	337	341	328	372	382
Masculin	172	179	171	198	200
Féminin	165	162	157	174	182
Total	1 036	1 030	1 018	1 044	1 049
Masculin	518	521	513	534	537
Féminin	518	509	505	510	512

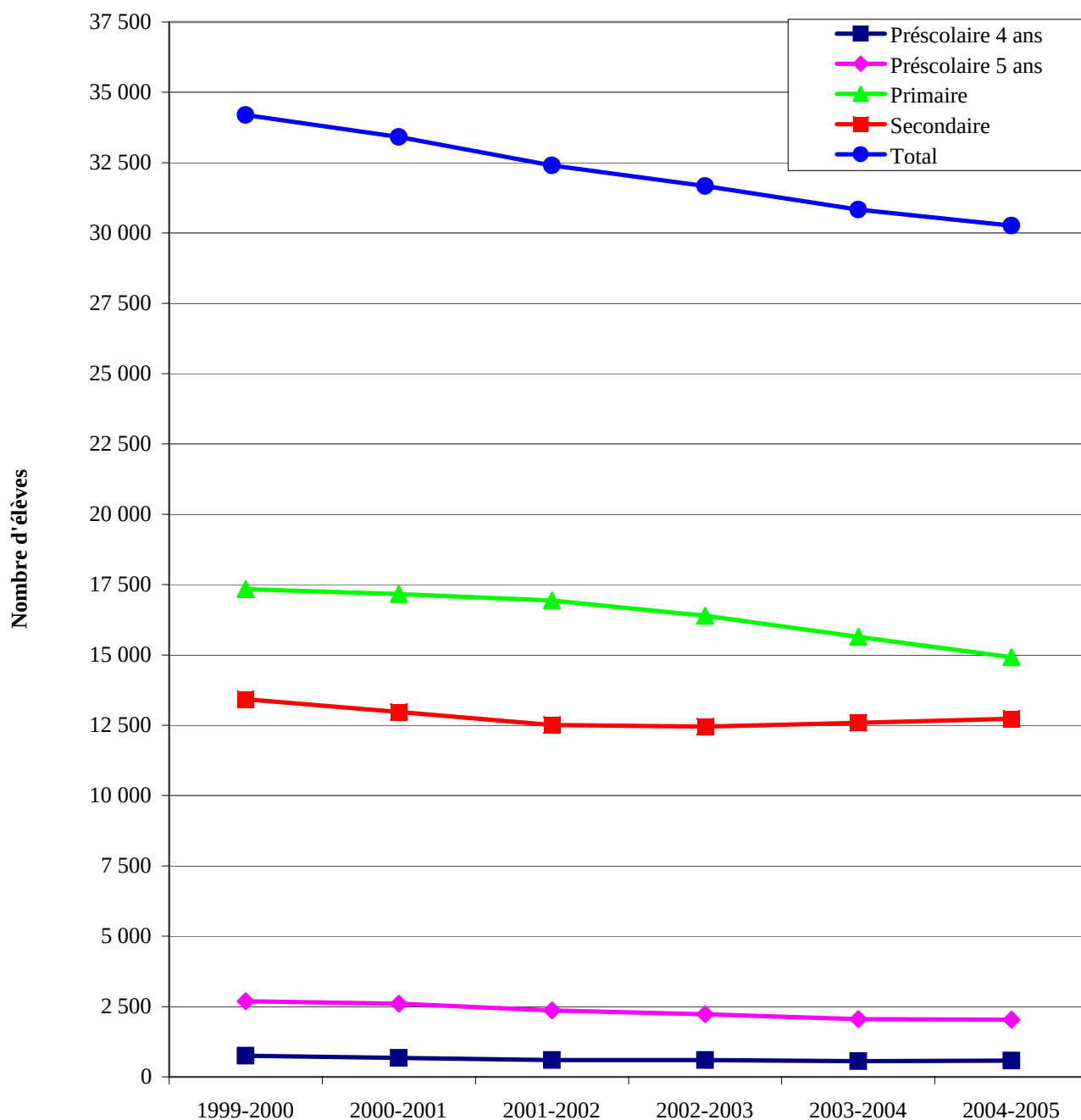
Mauricie¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	679	598	596	557	583
Masculin	347	314	331	288	294
Féminin	332	284	265	269	289
Préscolaire 5 ans	2 598	2 361	2 226	2 053	2 029
Masculin	1 357	1 186	1 124	1 091	1 041
Féminin	1 241	1 175	1 102	962	988
Primaire	17 168	16 930	16 393	15 639	14 921
Masculin	9 107	9 033	8 719	8 260	7 832
Féminin	8 061	7 897	7 674	7 379	7 089
Secondaire	12 970	12 514	12 456	12 573	12 733
Masculin	6 787	6 611	6 555	6 650	6 738
Féminin	6 183	5 903	5 901	5 923	5 995
Total	33 415	32 403	31 671	30 822	30 266
Masculin	17 598	17 144	16 729	16 289	15 905
Féminin	15 817	15 259	14 942	14 533	14 361

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Mauricie¹,
selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS du Chemin-du-Roy	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	370	291	301	287	292
Masculin	185	148	170	146	145
Féminin	185	143	131	141	147
Préscolaire 5 ans	1 575	1 440	1 349	1 230	1 226
Masculin	833	722	665	655	626
Féminin	742	718	684	575	600
Primaire	10 182	10 093	9 793	9 346	8 896
Masculin	5 398	5 421	5 247	4 944	4 700
Féminin	4 784	4 672	4 546	4 402	4 196
Secondaire	7 645	7 405	7 436	7 613	7 709
Masculin	4 071	3 963	3 942	4 094	4 111
Féminin	3 574	3 442	3 494	3 519	3 598
Total	19 772	19 229	18 879	18 476	18 123
Masculin	10 487	10 254	10 024	9 839	9 582
Féminin	9 285	8 975	8 855	8 637	8 541

CS de l'Énergie	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	309	307	295	269	291
Masculin	162	166	161	141	149
Féminin	147	141	134	128	142
Préscolaire 5 ans	921	836	794	725	734
Masculin	481	423	417	386	379
Féminin	440	413	377	339	355
Primaire	6 389	6 233	5 993	5 718	5 427
Masculin	3 406	3 311	3 172	3 030	2 831
Féminin	2 983	2 922	2 821	2 688	2 596
Secondaire	4 988	4 768	4 692	4 597	4 642
Masculin	2 544	2 469	2 442	2 366	2 427
Féminin	2 444	2 299	2 250	2 231	2 215
Total	12 607	12 144	11 774	11 309	11 094
Masculin	6 593	6 369	6 192	5 923	5 786
Féminin	6 014	5 775	5 582	5 386	5 308

Mauricie¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	679	598	596	556	583
Masculin	347	314	331	287	294
Féminin	332	284	265	269	289
Préscolaire 5 ans	2 496	2 276	2 143	1 955	1 960
Masculin	1 314	1 145	1 082	1 041	1 005
Féminin	1 182	1 131	1 061	914	955
Primaire	16 571	16 326	15 786	15 064	14 323
Masculin	8 804	8 732	8 419	7 974	7 531
Féminin	7 767	7 594	7 367	7 090	6 792
Secondaire	12 633	12 173	12 128	12 210	12 351
Masculin	6 615	6 432	6 384	6 460	6 538
Féminin	6 018	5 741	5 744	5 750	5 813
Total	32 379	31 373	30 653	29 785	29 217
Masculin	17 080	16 623	16 216	15 762	15 368
Féminin	15 299	14 750	14 437	14 023	13 849

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

**Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Mauricie,
de 2003-2004 à 2019-2020**

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017	2019-2020
Préscolaire 4 ans²	278	290	279	286	278	285	285	284	280
Préscolaire 5 ans	1 956	1 960	1 876	1 829	1 878	1 867	1 864	1 855	1 832
Primaire	15 064	14 323	13 593	12 994	12 341	11 454	11 383	11 383	11 328
Secondaire	12 184	12 324	12 415	12 316	12 105	10 435	8 975	8 604	8 630
Total	29 482	28 897	28 163	27 425	26 602	24 041	22 507	22 126	22 070
Taux de variation (%)		-2,0	-2,5	-2,6	-3,0	-9,6	-6,4	-1,7	-0,3

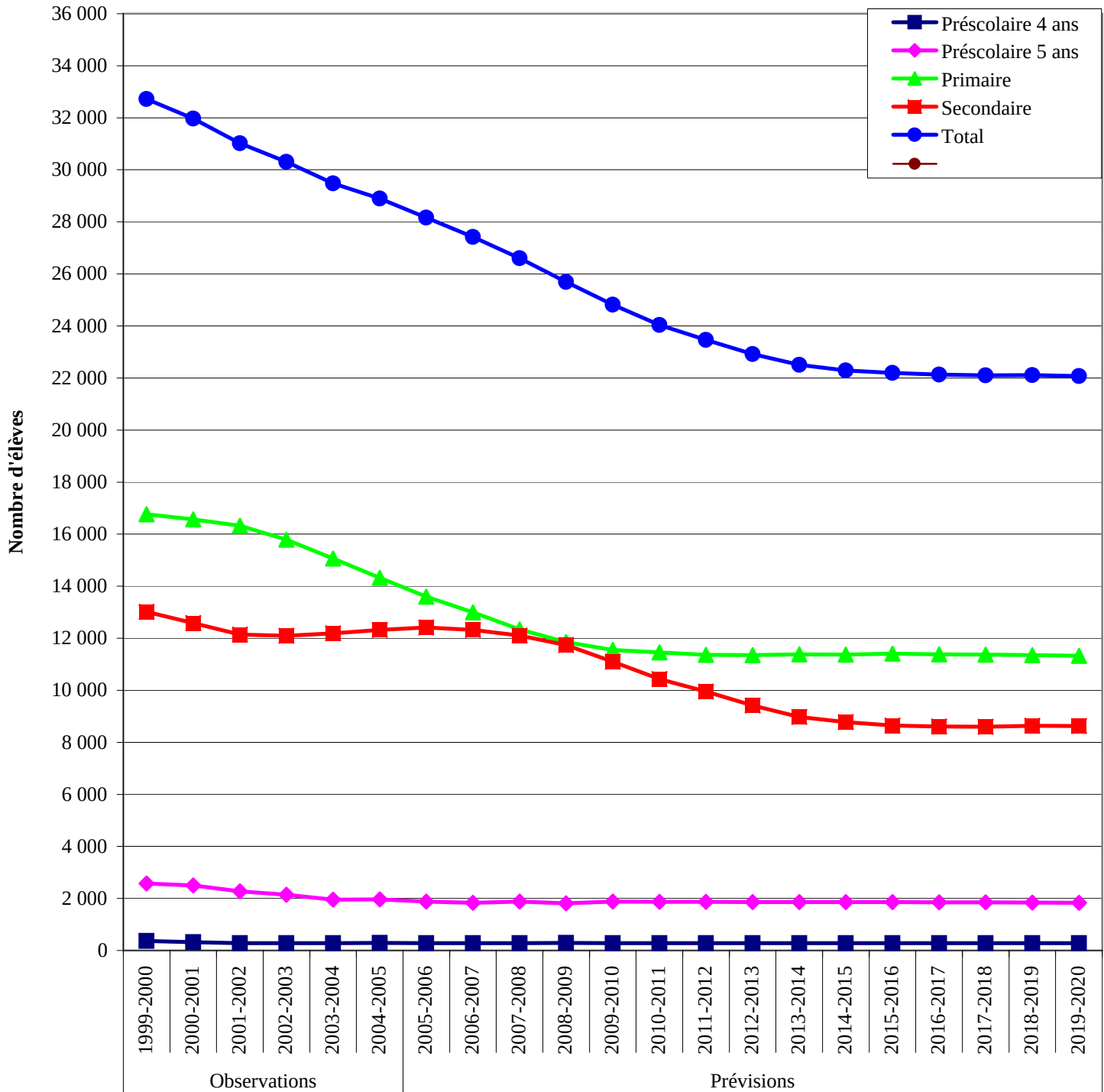
1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont basées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

2. Le préscolaire 4 ans comprend trois volets : la maternelle temps plein (5 demi-journées par semaine); l'animation Passe-Partout; et les groupes de maternelle multiâges. Dans ce tableau, les effectifs de l'animation Passe-Partout ne sont pas inclus, car cette mesure s'adresse plus particulièrement aux parents des enfants de 4 ans. Puisque ces enfants ne fréquentent pas l'école, ils ne sont pas retenus dans le calcul des prévisions des effectifs.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Mauricie,
de 1999-2000 à 2019-2020



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé
de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	84	120	130	136	133
Masculin	42	56	56	56	67
Féminin	42	64	74	80	66
Primaire	906	894	918	939	982
Masculin	282	269	285	313	340
Féminin	624	625	633	626	642
Secondaire	2 519	2 439	2 433	2 453	2 537
Masculin	1 155	1 086	1 117	1 124	1 169
Féminin	1 364	1 353	1 316	1 329	1 368
Total	3 509	3 453	3 481	3 528	3 652
Masculin	1 479	1 411	1 458	1 493	1 576
Féminin	2 030	2 042	2 023	2 035	2 076

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.5

Évolution de l'effectif¹ déclaré en formation générale des jeunes
par les écoles gouvernementales de la région de la Mauricie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	0	**	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	**	0	**	0	0
Préscolaire 5 ans	0	0	**	**	**
Masculin	0	0	**	**	**
Féminin	0	0	**	**	**
Primaire	0	0	0	0	45
Masculin	0	0	0	0	26
Féminin	0	0	0	0	19
Secondaire	135	290	257	277	275
Masculin	57	144	123	134	140
Féminin	78	146	134	143	135
Total	135	290	258	277	321
Masculin	57	144	124	134	166
Féminin	78	146	134	143	155

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Données telles que fournies par les écoles et non vérifiées par des mandataires du Ministère puisque aucune subvention n'est attribuée sur la base d'un dénombrement d'élèves.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

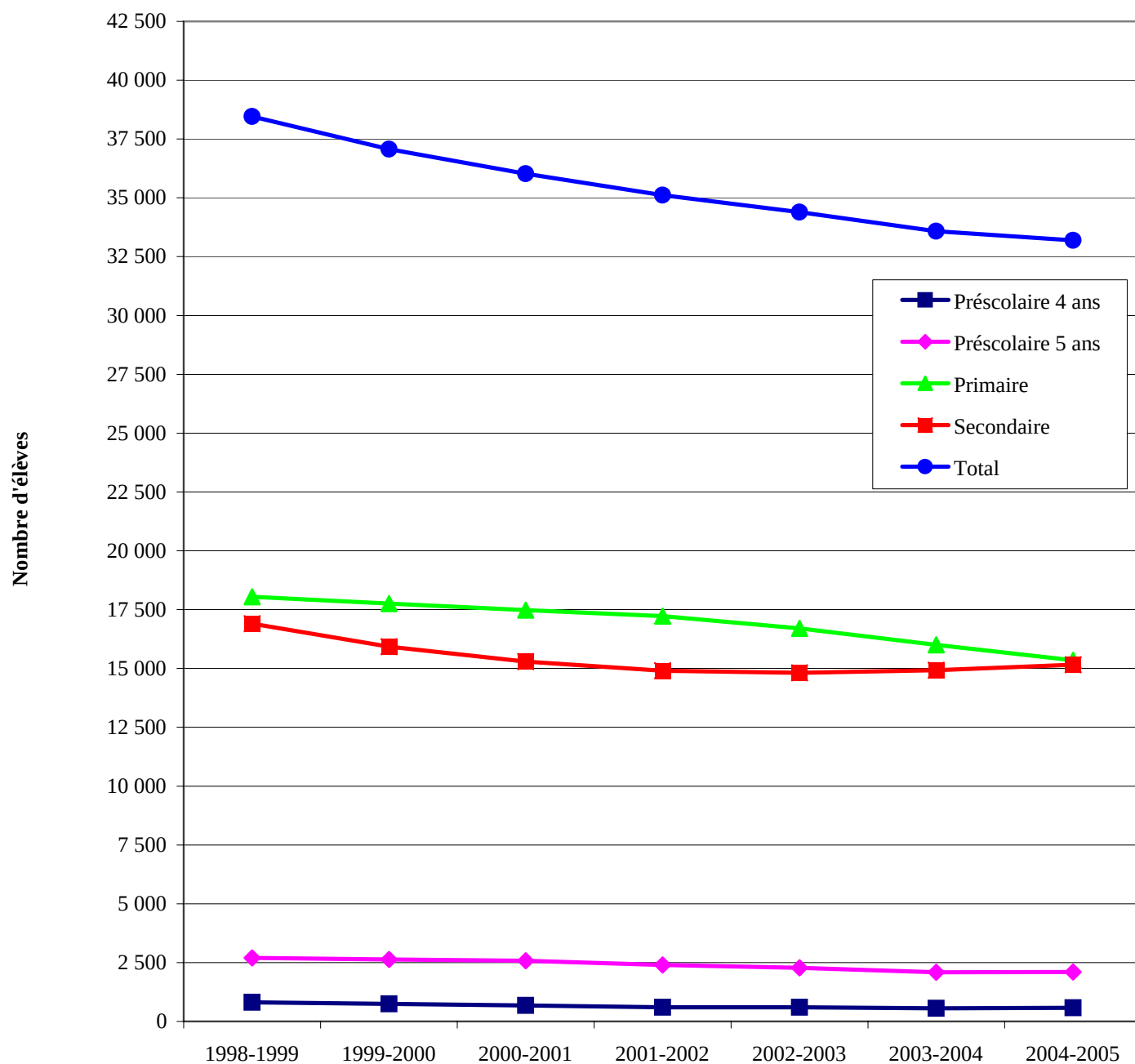
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Mauricie,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	679	598	596	557	583
Masculin	347	314	331	288	294
Féminin	332	284	265	269	289
Préscolaire 5 ans	2 580	2 396	2 274	2 092	2 094
Masculin	1 356	1 201	1 139	1 097	1 072
Féminin	1 224	1 195	1 135	995	1 022
Primaire	17 477	17 220	16 704	16 003	15 350
Masculin	9 086	9 001	8 704	8 287	7 897
Féminin	8 391	8 219	8 000	7 716	7 453
Secondaire	15 287	14 902	14 818	14 931	15 163
Masculin	7 827	7 662	7 624	7 710	7 847
Féminin	7 460	7 240	7 194	7 221	7 316
Total	36 023	35 116	34 392	33 583	33 190
Masculin	18 616	18 178	17 798	17 382	17 110
Féminin	17 407	16 938	16 594	16 201	16 080

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public, privé et gouvernemental de la région de la Mauricie,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS du Chemin-du-Roy	1 428	1 499	1 545	1 661	1 711
Masculin	857	904	903	975	1 005
Féminin	571	595	642	686	706
CS de l'Énergie	885	793	855	835	789
Masculin	676	640	638	618	601
Féminin	209	153	217	217	188
Mauricie²	2 313	2 292	2 400	2 496	2 500
Masculin	1 533	1 544	1 541	1 593	1 606
Féminin	780	748	859	903	894
Réseau public (72 CS)	59 617	59 176	60 862	62 458	64 946
Masculin	33 620	33 916	35 107	36 283	37 355
Féminin	25 997	25 260	25 755	26 175	27 591
Ensemble du Québec³	61 959	61 633	63 434	65 140	68 293
Masculin	34 750	35 126	36 351	37 636	39 018
Féminin	27 209	26 507	27 083	27 504	29 275

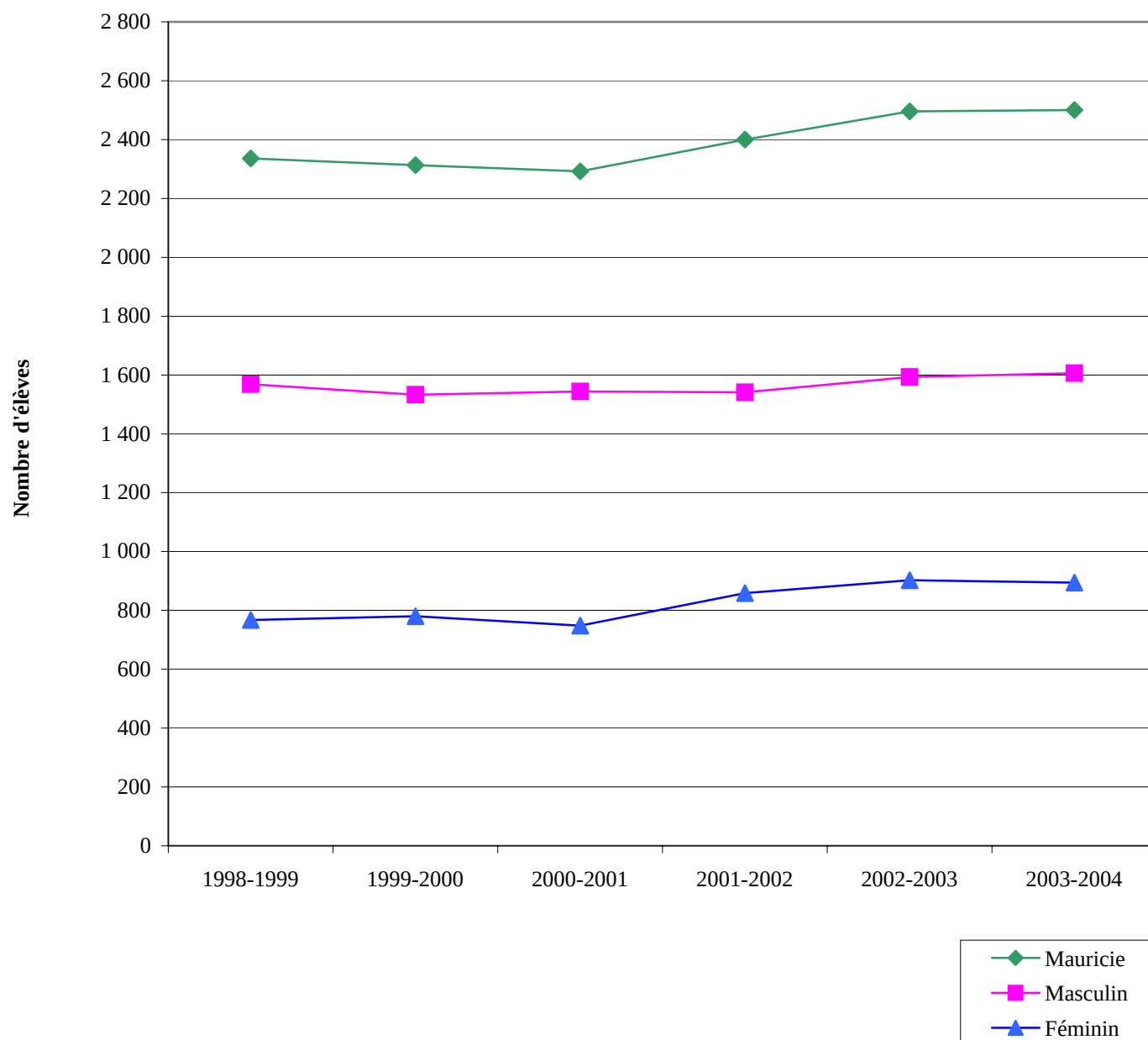
1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

--	--	--	--

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004

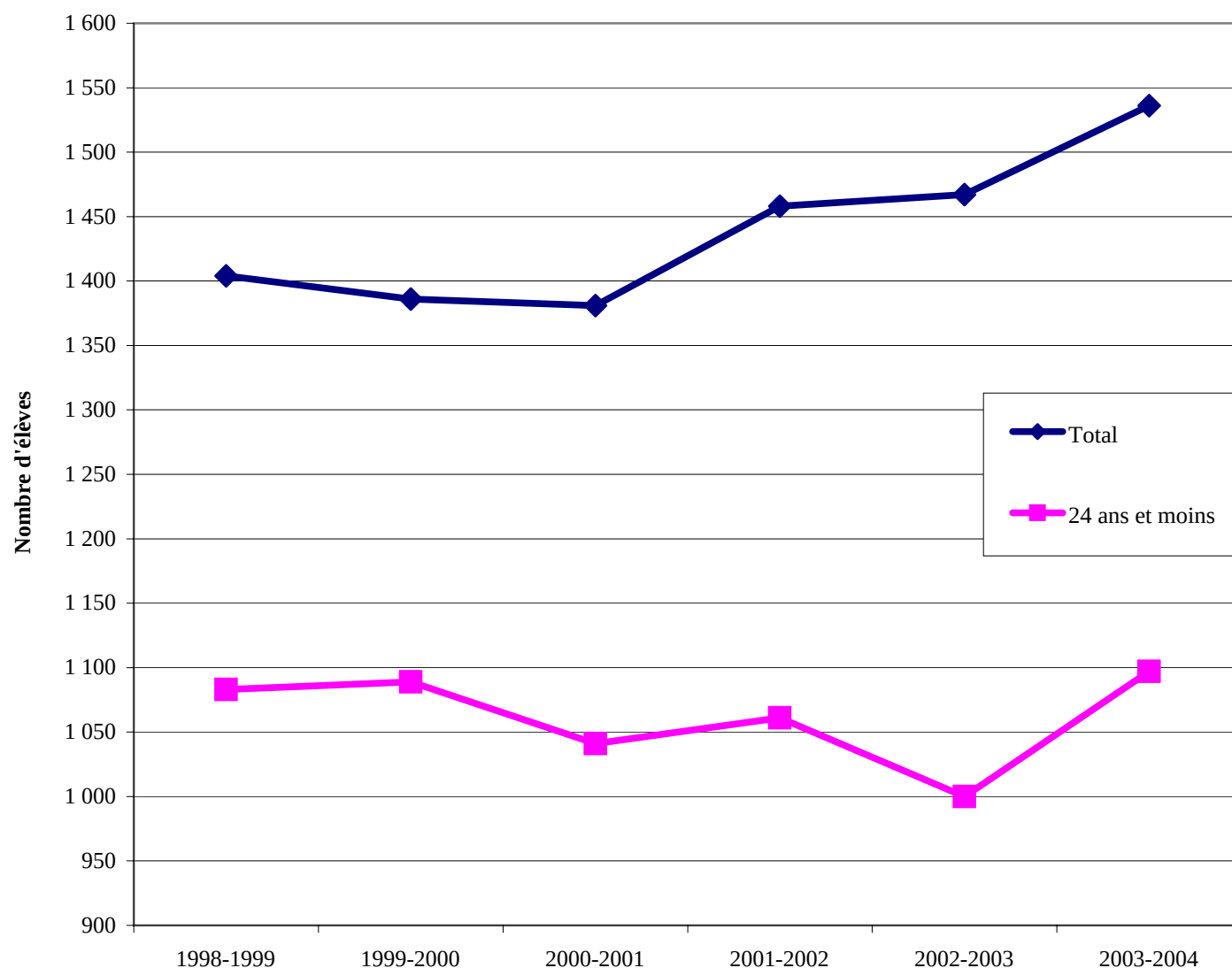
	2000-2001			2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	995	754	75,8	1 010	758	75,0	1 054	712	67,6	1 088	792	72,8
Masculin	554	435	78,5	555	437	78,7	597	425	71,2	602	457	75,9
Féminin	441	319	72,3	455	321	70,5	457	287	62,8	486	335	68,9
CS de l'Énergie	386	287	74,4	448	303	67,6	413	288	69,7	448	305	68,1
Masculin	310	242	78,1	311	232	74,6	302	223	73,8	339	249	73,5
Féminin	76	45	59,2	137	71	51,8	111	65	58,6	109	56	51,4
Mauricie²	1 381	1 041	75,4	1 458	1 061	72,8	1 467	1 000	68,2	1 536	1 097	71,4
Masculin	864	677	78,4	866	669	77,3	899	648	72,1	941	706	75,0
Féminin	517	364	70,4	592	392	66,2	568	352	62,0	595	391	65,7
Réseau public (72 CS)	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6	37 907	22 905	60,4	40 157	23 528	58,6
Masculin	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7	21 488	14 107	65,7	22 716	14 569	64,1
Féminin	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0	16 419	8 798	53,6	17 441	8 959	51,4
Ensemble du Québec³	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3	38 397	23 196	60,4	42 225	24 583	58,2
Masculin	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1	21 573	14 174	65,7	23 771	15 110	63,6
Féminin	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1	16 824	9 022	53,6	18 454	9 473	51,3

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie², de 1998-1999 à 2003-2004



1. Dans ce graphique, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004

	Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2002-2003 ¹				Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2003-2004 ¹			
	Total	Inscrits au secondaire en 2001-2002			Total	Inscrits au secondaire en 2002-2003		
		Total	Même région	Même région		Total	Même région	Même région
	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	1 054	500	398	79,6	1 088	563	453	80,5
Masculin	597	294	224	76,2	602	316	250	79,1
Féminin	457	206	174	84,5	486	247	203	82,2
CS de l'Énergie	413	207	171	82,6	448	236	200	84,7
Masculin	302	158	127	80,4	339	191	157	82,2
Féminin	111	49	44	89,8	109	45	43	95,6
Mauricie²	1 467	707	569	80,5	1 536	799	653	81,7
Masculin	899	452	351	77,7	941	507	407	80,3
Féminin	568	255	218	85,5	595	292	246	84,2
Ensemble du Québec³	37 907	17 016	13 447	79,0	40 157	17 588	13 961	79,4
Masculin	21 488	10 356	7 929	76,6	22 716	10 609	8 175	77,1
Féminin	16 419	6 660	5 518	82,9	17 441	6 979	5 786	82,9

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

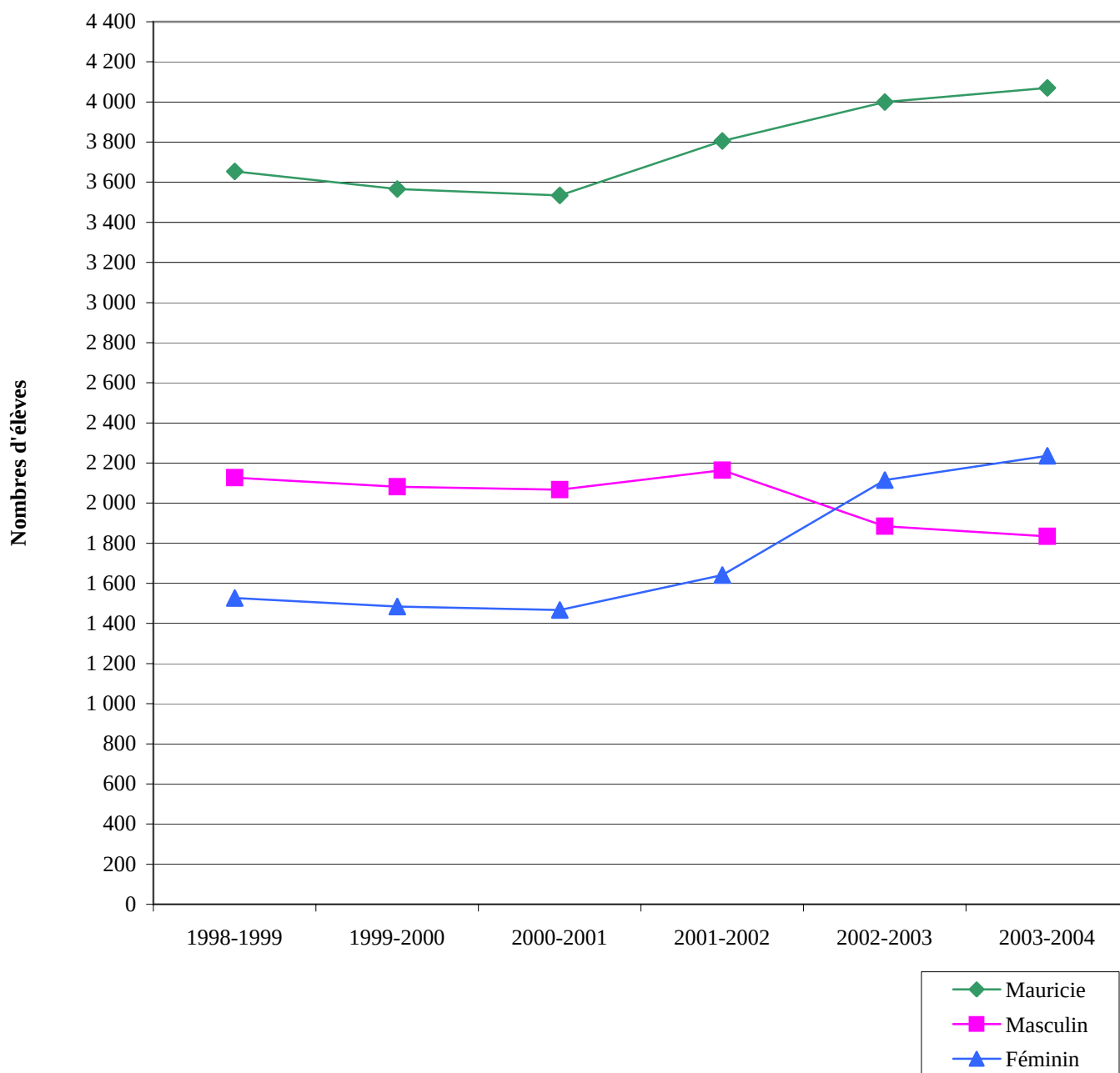
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS du Chemin-du-Roy	2 128	2 206	2 491	2 473	2 638
Masculin	1 329	1 396	1 514	1 051	1 095
Féminin	799	810	977	1 422	1 543
CS de l'Énergie	1 438	1 328	1 314	1 527	1 432
Masculin	752	671	650	834	739
Féminin	686	657	664	693	693
Mauricie²	3 566	3 534	3 805	4 000	4 070
Masculin	2 081	2 067	2 164	1 885	1 834
Féminin	1 485	1 467	1 641	2 115	2 236
Ensemble du Québec³	144 074	150 457	164 204	169 639	174 367
Masculin	73 871	77 206	82 448	86 008	89 497
Féminin	70 203	73 251	81 756	83 631	84 870

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	1 079	604	56,0	1 048	529	50,5	1 130	645	57,1
Masculin	679	376	55,4	640	326	50,9	722	408	56,5
Féminin	400	228	57,0	408	203	49,8	408	237	58,1
CS de l'Énergie	586	364	62,1	676	356	52,7	559	381	68,2
Masculin	301	210	69,8	316	210	66,5	292	223	76,4
Féminin	285	154	54,0	360	146	40,6	267	158	59,2
Mauricie²	1 665	968	58,1	1 724	885	51,3	1 689	1 026	60,7
Masculin	980	586	59,8	956	536	56,1	1 014	631	62,2
Féminin	685	382	55,8	768	349	45,4	675	395	58,5
Ensemble du Québec³	65 972	33 789	51,2	66 782	33 202	49,7	68 056	34 157	50,2
Masculin	34 158	19 468	57,0	34 221	19 082	55,8	34 553	19 348	56,0
Féminin	31 814	14 321	45,0	32 561	14 120	43,4	33 503	14 809	44,2

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, dans un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit, au cours des deux dernières années.

Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit dans un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.

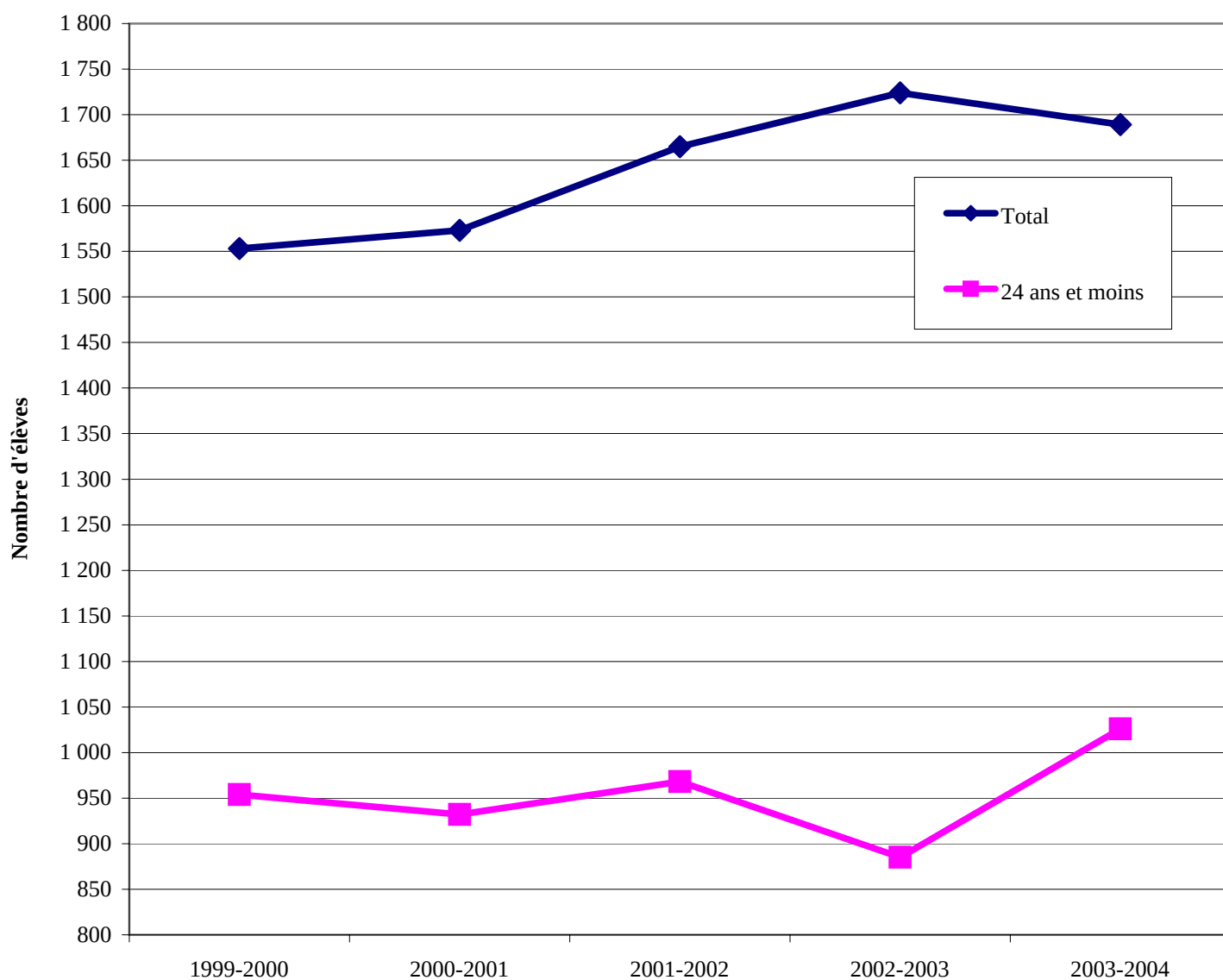
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation
dans les commissions scolaires de la région
de la Mauricie, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	252	146	57,9	224	124	55,4	163	97	59,5
Masculin	195	112	57,4	183	107	58,5	128	80	62,5
Féminin	57	34	59,6	41	17	41,5	35	17	48,6
CS de l'Énergie	80	38	47,5	63	23	36,5	26	9	34,6
Masculin	28	14	50,0	28	15	53,6	8	**	**
Féminin	52	24	46,2	35	8	22,9	18	**	**
Mauricie³	332	184	55,4	287	147	51,2	189	106	56,1
Masculin	223	126	56,5	211	122	57,8	136	83	61,0
Féminin	109	58	53,2	76	25	32,9	53	23	43,4
Ensemble du Québec⁴	13 645	7 380	54,1	13 877	7 177	51,7	14 610	7 817	53,5
Masculin	6 293	3 602	57,2	6 259	3 490	55,8	6 470	3 699	57,2
Féminin	7 352	3 778	51,4	7 618	3 687	48,4	8 140	4 118	50,6

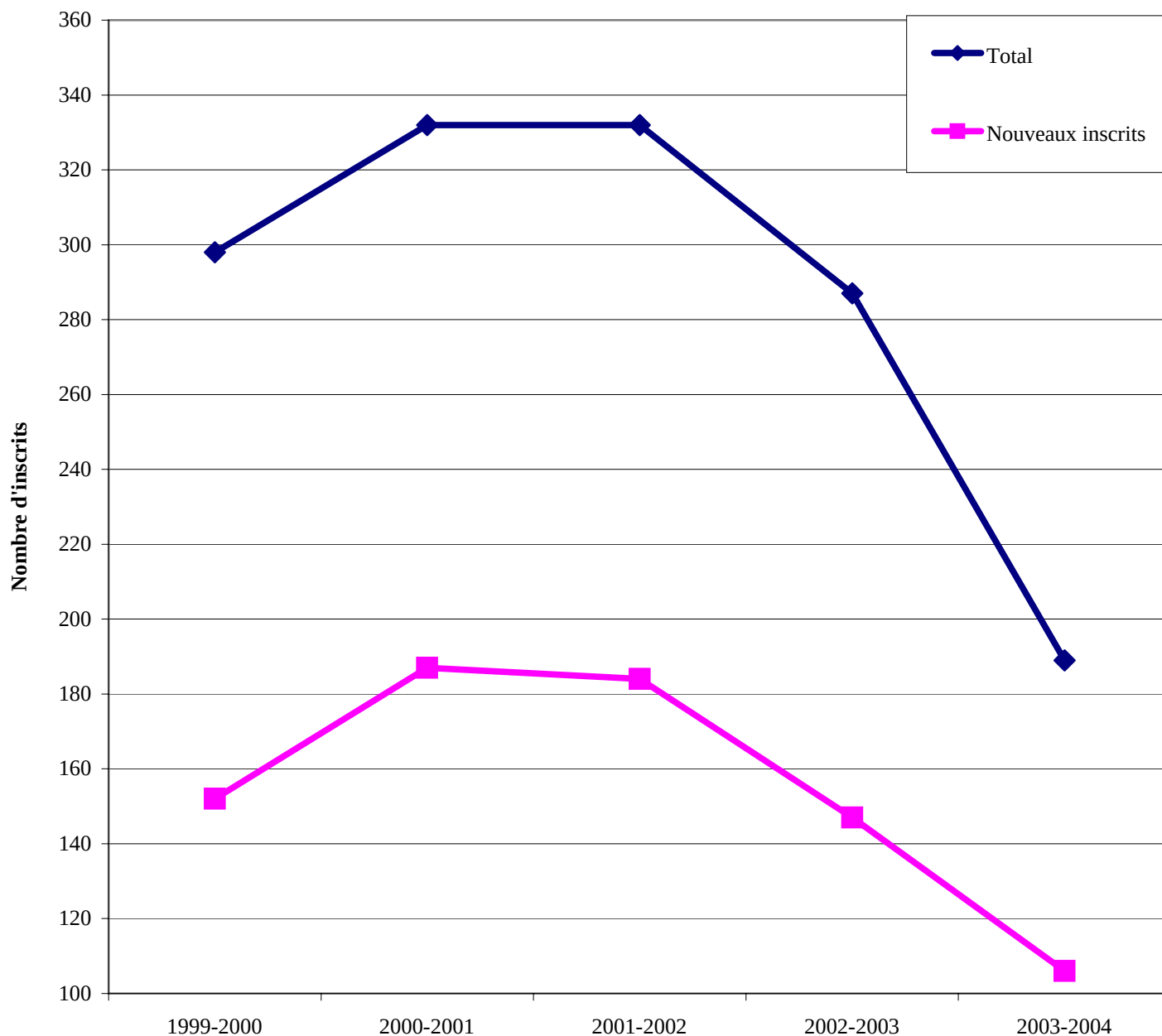
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits une année en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant cette même année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie³, de 1999-2000 à 2003-2004



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Mauricie, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	739	691	654	631	660	683
Masculin	281	257	253	226	255	308
Féminin	458	434	401	405	405	375
TECHNIQUE	447	427	442	432	401	355
Masculin	246	248	253	256	221	182
Féminin	201	179	189	176	180	173
AUTRES²	207	217	217	182	178	168
Masculin	132	152	146	109	128	96
Féminin	75	65	71	73	50	72
TOTAL	1 393	1 335	1 313	1 245	1 239	1 206
Masculin	659	657	652	591	604	586
Féminin	734	678	661	654	635	620

CÉGEP DE SHAWINIGAN	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	249	219	209	193	214	219
Masculin	98	86	75	69	85	72
Féminin	151	133	134	124	129	147
TECHNIQUE	182	177	185	152	145	110
Masculin	95	71	78	70	50	34
Féminin	87	106	107	82	95	76
AUTRES²	51	56	37	80	53	52
Masculin	28	40	19	45	35	30
Féminin	23	16	18	35	18	22
TOTAL	482	452	431	425	412	381
Masculin	221	197	172	184	170	136
Féminin	261	255	259	241	242	245

TOTAL SECTEUR PUBLIC	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	988	910	863	824	874	902
Masculin	379	343	328	295	340	380
Féminin	609	567	535	529	534	522
TECHNIQUE	629	604	627	584	546	465
Masculin	341	319	331	326	271	216
Féminin	288	285	296	258	275	249
AUTRES²	258	273	254	262	231	220
Masculin	160	192	165	154	163	126
Féminin	98	81	89	108	68	94
TOTAL	1 875	1 787	1 744	1 670	1 651	1 587
Masculin	880	854	824	775	774	722
Féminin	995	933	920	895	877	865

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Mauricie,
selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

COLLÈGE LAFLÈCHE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	192	195	150	205	181	163
Masculin	67	72	55	79	68	53
Féminin	125	123	95	126	113	110
TECHNIQUE	200	186	188	189	167	152
Masculin	24	16	18	15	11	14
Féminin	176	170	170	174	156	138
AUTRES²	0	0	0	8	**	**
Masculin	0	0	0	**	**	**
Féminin	0	0	0	**	**	**
TOTAL	392	381	338	402	352	319
Masculin	91	88	73	98	81	68
Féminin	301	293	265	304	271	251

ÉCOLE COMMERCIALE DU CAP INC.	1999	2000	2001	2002	2003	2004
TECHNIQUE	31	18	19	10	0	12
Masculin	**	**	**	0	0	**
Féminin	**	**	**	10	0	**
AUTRES²	0	0	**	0	0	0
Masculin	0	0	**	0	0	0
Féminin	0	0	**	0	0	0
TOTAL	31	18	22	10	0	12
Masculin	**	**	**	0	0	**
Féminin	**	**	**	10	0	**

TOTAL ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	192	195	150	205	181	163
Masculin	67	72	55	79	68	53
Féminin	125	123	95	126	113	110
TECHNIQUE	231	204	207	199	167	164
Masculin	26	19	21	15	11	15
Féminin	205	185	186	184	156	149
AUTRES²	0	0	**	8	**	**
Masculin	0	0	**	**	**	**
Féminin	0	0	**	**	**	**
TOTAL	423	399	360	412	352	331
Masculin	93	91	77	98	81	69
Féminin	330	308	283	314	271	262

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Mauricie,
selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉCOLES GOUVERNEMENTALES

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	**	**	**	**	0	**
Masculin	**	**	**	0	0	0
Féminin	0	**	0	**	0	**
TOTAL	**	**	**	**	0	**
Masculin	**	**	**	0	0	0
Féminin	0	**	0	**	0	**

TOTAL ÉCOLES GOUVERNEMENTALES	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	**	**	**	**	0	**
Masculin	**	**	**	0	0	0
Féminin	0	**	0	**	0	**
TOTAL	**	**	**	**	0	**
Masculin	**	**	**	0	0	0
Féminin	0	**	0	**	0	**

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX

MAURICIE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	1 183	1 109	1 015	1 030	1 055	1 065
Masculin	449	418	385	374	408	433
Féminin	734	691	630	656	647	632
TECHNIQUE	860	808	834	783	713	629
Masculin	367	338	352	341	282	231
Féminin	493	470	482	442	431	398
AUTRES²	258	273	257	270	235	224
Masculin	160	192	166	158	165	127
Féminin	98	81	91	112	70	97
TOTAL	2 301	2 190	2 106	2 083	2 003	1 918
Masculin	976	948	903	873	855	791
Féminin	1 325	1 242	1 203	1 210	1 148	1 127

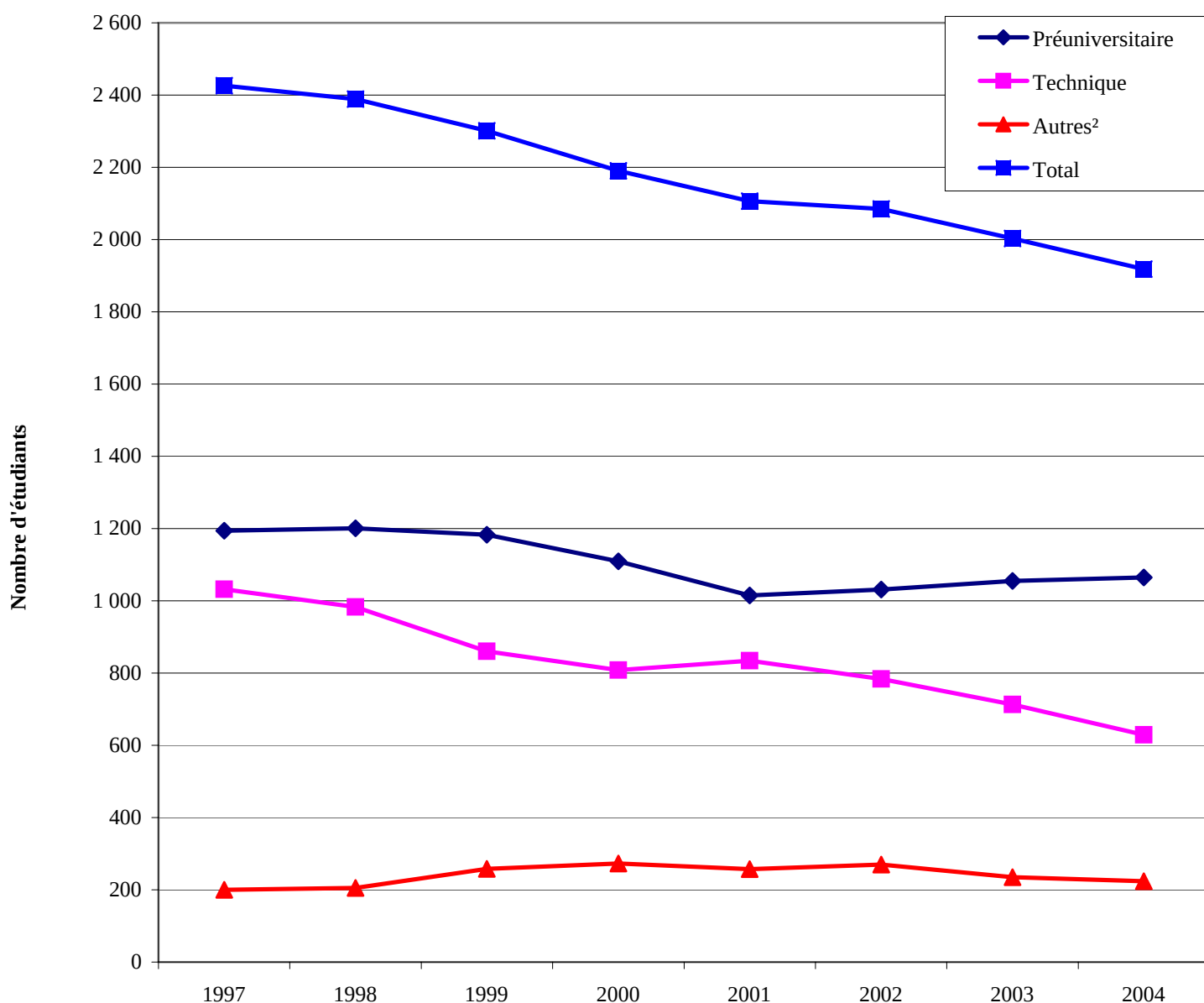
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Mauricie, selon le type de formation,
de 1997 à 2004, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC 2004-03-17).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Mauricie et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004

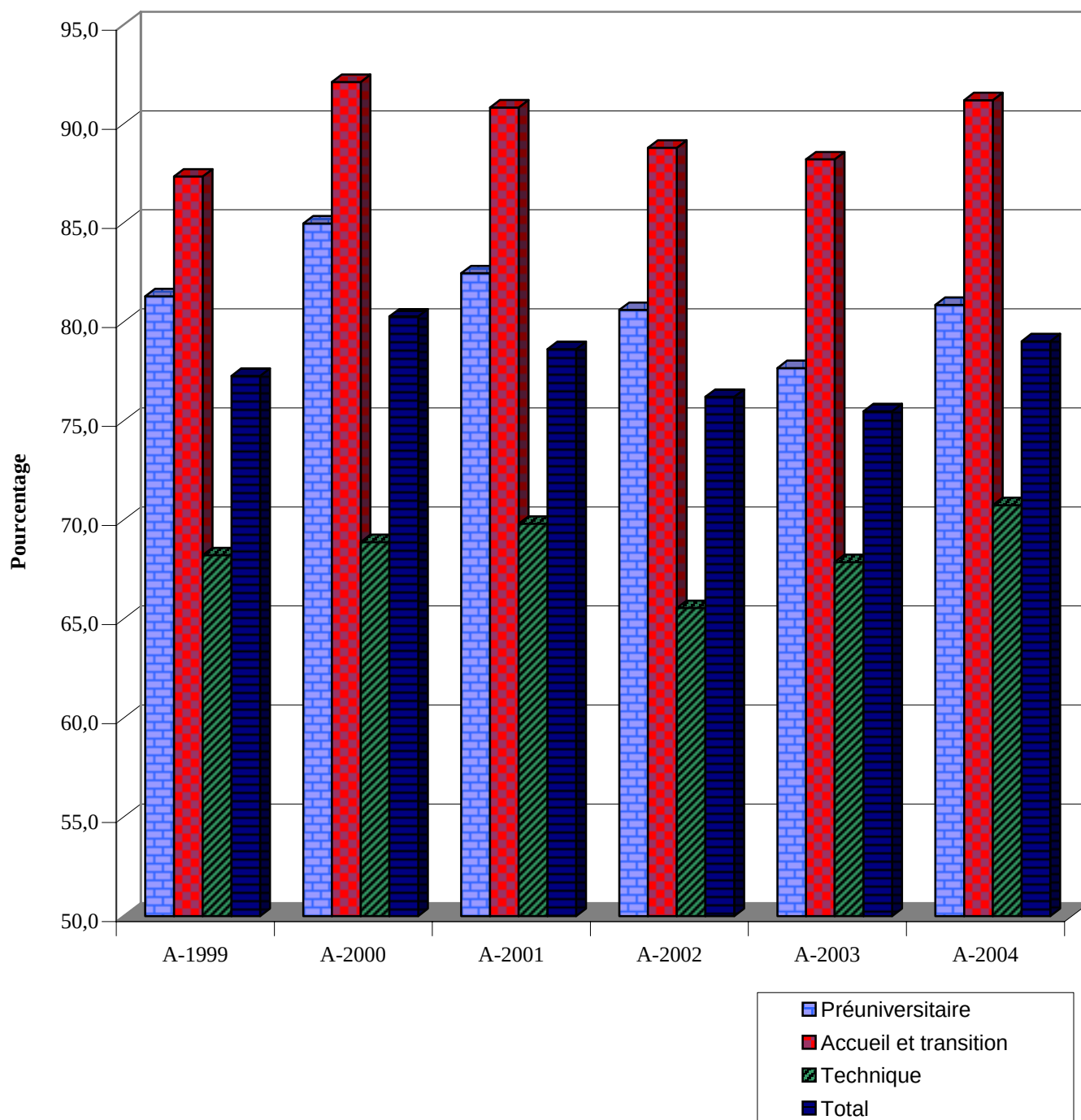
Type de formation	Automne 2001			Automne 2002			Automne 2003			Automne 2004		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	969	799	82,5	964	777	80,6	994	772	77,7	998	807	80,9
Homme	360	291	80,8	354	270	76,3	384	304	79,2	402	327	81,3
Femme	609	508	83,4	610	507	83,1	610	468	76,7	596	480	80,5
ACCUEIL ET TRANSITION	218	198	90,8	223	198	88,8	195	172	88,2	193	176	91,2
Homme	143	129	90,2	130	112	86,2	140	128	91,4	110	102	92,7
Femme	75	69	92,0	93	86	92,5	55	44	80,0	83	74	89,2
TECHNIQUE	722	504	69,8	659	432	65,6	610	414	67,9	506	358	70,8
Homme	304	214	70,4	297	197	66,3	244	165	67,6	191	125	65,4
Femme	418	290	69,4	362	235	64,9	366	249	68,0	315	233	74,0
TOTAL	1 909	1 501	78,6	1 846	1 407	76,2	1 799	1 358	75,5	1 697	1 341	79,0
Homme	807	634	78,6	781	579	74,1	768	597	77,7	703	554	78,8
Femme	1 102	867	78,7	1 065	828	77,7	1 031	761	73,8	994	787	79,2

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », SIPEEC été 2005.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Mauricie, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire,
des collèges du réseau public de la région de la Mauricie,
de 2003 à 2014, session d'automne

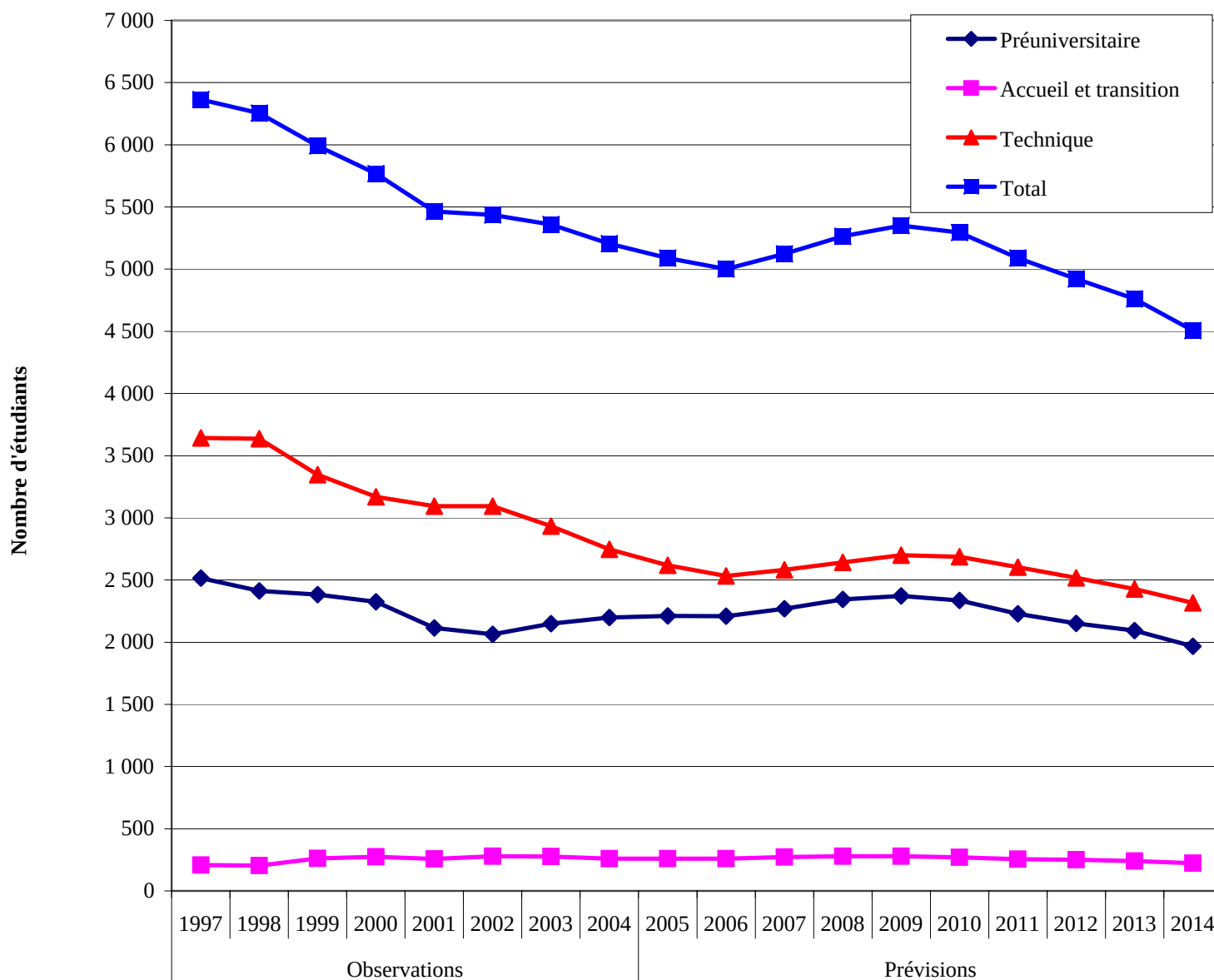
	Observations		Prévisions						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2012	2014
PRÉUNIVERSITAIRE	2 149	2 199	2 211	2 208	2 270	2 345	2 336	2 152	1 968
TECHNIQUE	2 933	2 747	2 619	2 533	2 581	2 642	2 687	2 518	2 316
ACCUEIL ET TRANSITION	276	259	259	259	273	278	271	251	223
TOTAL	5 358	5 205	5 089	5 000	5 124	5 265	5 294	4 921	4 507
TAUX DE VARIATION (%)		-2,9	-2,2	-1,7	2,5	2,8	0,6	-7,0	-8,4

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MELS, DRSI, SIPEEC, juillet 2005 (SIGDEC filtré fixe, versions des 4 mars et 12 juillet 2005).

GRAPHIQUE 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Mauricie, de 1997 à 2014, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 3.16

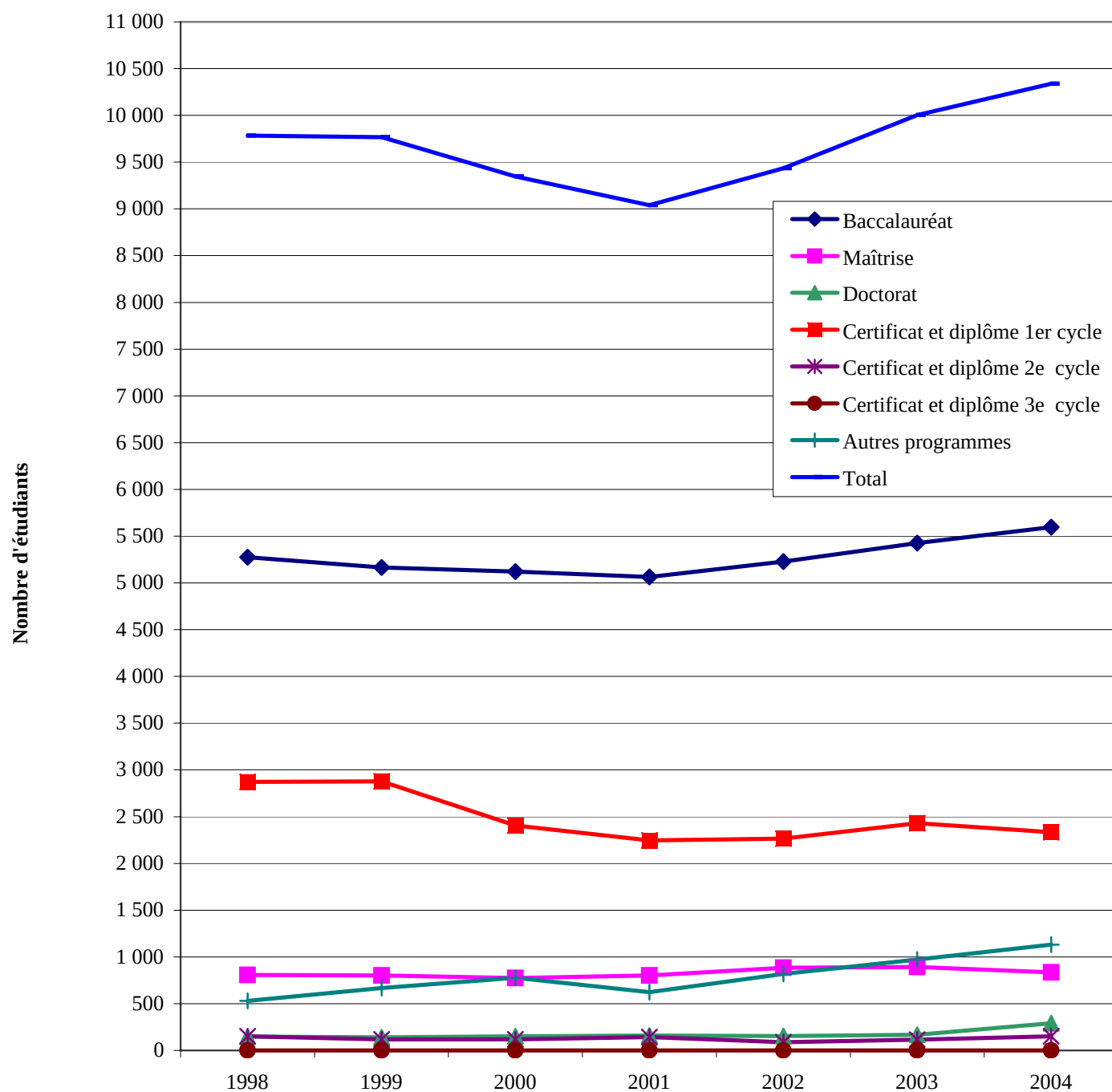
Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région
de la Mauricie, selon le type de sanction et le sexe,
de 2000 à 2004, session d'automne

Université du Québec à Trois-Rivières	2000	2001	2002	2003	2004
Baccalauréat	5 122	5 064	5 227	5 426	5 596
Masculin	1 872	1 877	1 950	2 017	2 060
Féminin	3 250	3 187	3 277	3 409	3 536
Maîtrise	773	803	883	893	835
Masculin	343	362	397	407	399
Féminin	430	441	486	486	436
Doctorat	151	159	155	168	292
Masculin	78	88	86	100	130
Féminin	73	71	69	68	162
Certificat et diplôme de 1^{er} cycle	2 406	2 247	2 265	2 430	2 334
Masculin	745	763	683	667	580
Féminin	1 661	1 484	1 582	1 763	1 754
Certificat et diplôme de 2^e cycle	117	144	89	114	150
Masculin	69	87	57	76	87
Féminin	48	57	32	38	63
Certificat et diplôme de 3^e cycle	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Autres programmes	777	622	817	972	1 132
Masculin	356	238	402	443	512
Féminin	421	384	415	529	620
Total	9 346	9 039	9 436	10 003	10 339
Masculin	3 463	3 415	3 575	3 710	3 768
Féminin	5 883	5 624	5 861	6 293	6 571

Sources : Avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

GRAPHIQUE 3.16

Évolution de l'effectif étudiant de l'université
de la région de la Mauricie,
selon le type de sanction, de 1998 à 2004, session d'automne



Sources : Avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU); À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés
en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires
de la région de la Mauricie, selon l'ordre d'enseignement
et le sexe¹, de 2002-2003 à 2004-2005

CS du Chemin-du-Roy	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	236	99	42,0	252	113	45,0	242	91	38,0
SECONDAIRE	130	9	7,0	155	14	9,0	187	30	16,0
TOTAL	366	108	30,0	407	127	31,0	429	121	28,0

CS de l'Énergie	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	89	58	65,0	110	76	69,0	119	67	56,0
SECONDAIRE	72	6	8,0	72	7	10,0	75	5	7,0
TOTAL	161	64	40,0	182	83	46,0	194	72	37,0

Mauricie ²	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	325	157	48,0	362	189	52,0	361	158	44,0
Masculin	224	102	46,0	249	131	53,0	245	109	44,0
Féminin	101	55	54,0	113	58	51,0	116	49	42,0
SECONDAIRE	202	15	7,0	227	21	9,0	262	35	13,0
Masculin	121	8	7,0	143	14	10,0	168	24	14,0
Féminin	81	7	9,0	84	7	8,0	94	11	12,0
TOTAL	527	172	33,0	589	210	36,0	623	193	31,0
Masculin	345	110	32,0	392	145	37,0	413	133	32,0
Féminin	182	62	34,0	197	65	33,0	210	60	29,0

Ensemble du Québec ³	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	11 604	5 084	44,0	12 488	5 668	45,0	13 336	6 089	46,0
Masculin	7 881	3 317	42,0	8 576	3 789	44,0	9 213	4 133	45,0
Féminin	3 723	1 767	47,0	3 912	1 879	48,0	4 123	1 956	47,0
SECONDAIRE	6 394	1 597	25,0	6 942	1 777	26,0	7 538	1 996	26,0
Masculin	3 869	949	25,0	4 319	1 094	25,0	4 784	1 243	26,0
Féminin	2 525	648	26,0	2 623	683	26,0	2 754	753	27,0
TOTAL	17 998	6 681	37,0	19 430	7 445	38,0	20 874	8 085	39,0
Masculin	11 750	4 266	36,0	12 895	4 883	38,0	13 997	5 376	38,0
Féminin	6 248	2 415	39,0	6 535	2 562	39,0	6 877	2 709	39,0

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires
de la région de la Mauricie, qui passent au secondaire avec retard¹,
selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

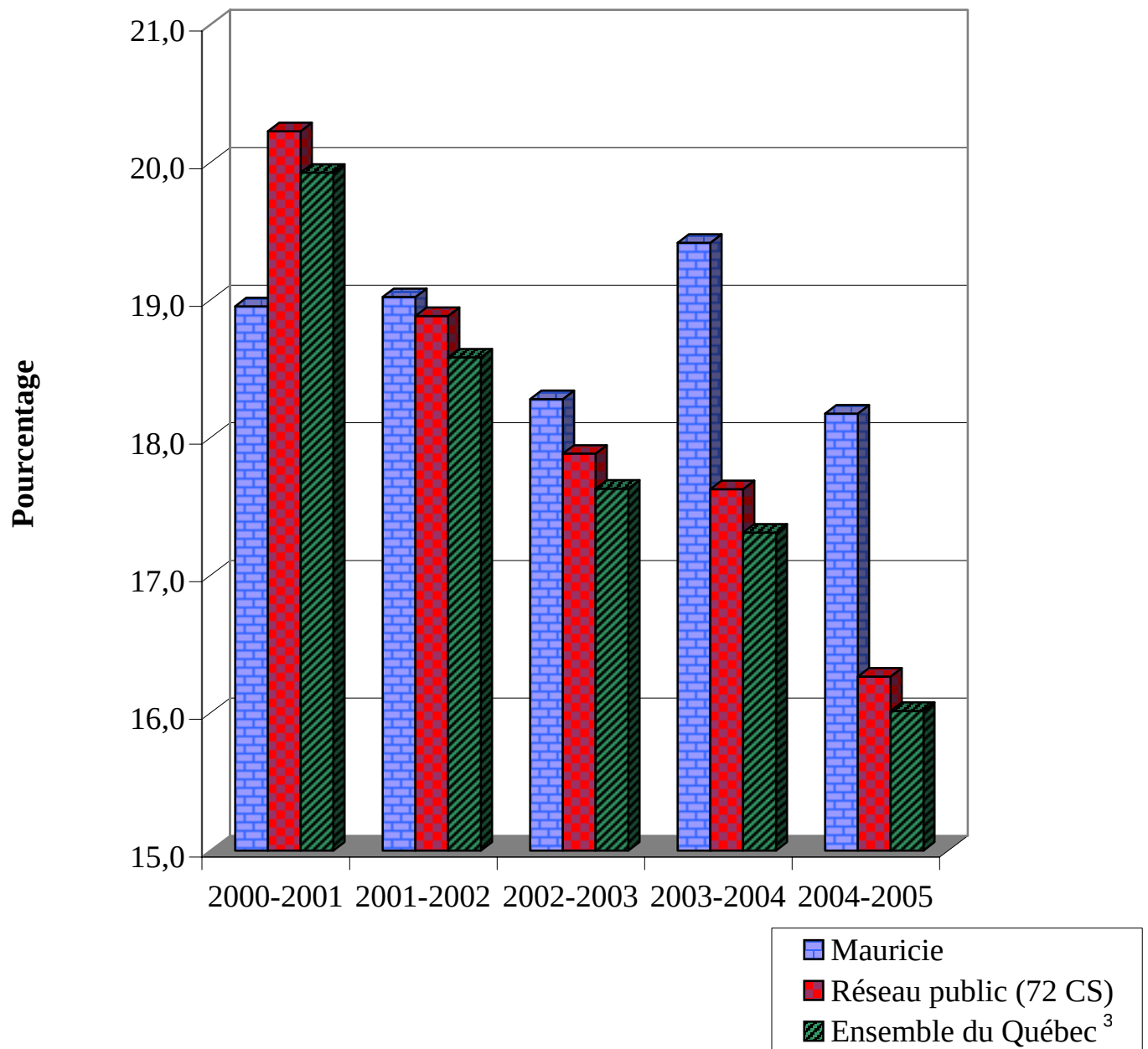
	Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003				Élèves au primaire en 2002-2003 qui passent au secondaire en 2003-2004				Élèves au primaire en 2003-2004 qui passent au secondaire en 2004-2005			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	1 695	1 415	280	16,5	1 781	1 447	334	18,8	1 724	1 438	286	16,6
Masculin	896	713	183	20,4	971	758	213	21,9	921	745	176	19,1
Féminin	799	702	97	12,1	810	689	121	14,9	803	693	110	13,7
CS de l'Énergie	1 084	856	228	21,0	1 098	873	225	20,5	1 082	858	224	20,7
Masculin	549	407	142	25,9	562	428	134	23,8	612	465	147	24,0
Féminin	535	449	86	16,1	536	445	91	17,0	470	393	77	16,4
Mauricie²	2 779	2 271	508	18,3	2 879	2 320	559	19,4	2 806	2 296	510	18,2
Masculin	1 445	1 120	325	22,5	1 533	1 186	347	22,6	1 533	1 210	323	21,1
Féminin	1 334	1 151	183	13,7	1 346	1 134	212	15,8	1 273	1 086	187	14,7
Réseau public (72 CS)	90 811	74 570	16 241	17,9	92 459	76 162	16 297	17,6	92 172	77 180	14 992	16,3
Masculin	46 565	36 614	9 951	21,4	47 409	37 460	9 949	21,0	47 346	38 259	9 087	19,2
Féminin	44 246	37 956	6 290	14,2	45 050	38 702	6 348	14,1	44 826	38 921	5 905	13,2
Ensemble du Québec³	95 891	78 986	16 905	17,6	97 652	80 748	16 904	17,3	97 275	81 696	15 579	16,0
Masculin	48 976	38 603	10 373	21,2	49 872	39 544	10 328	20,7	49 797	40 348	9 449	19,0
Féminin	95 891	78 986	16 905	17,6	47 780	41 204	6 576	13,8	47 478	41 348	6 130	12,9

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Mauricie¹, qui passent au secondaire avec retard², de 2000-2001 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves
du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires
de la région de la Mauricie, selon le sexe,
de 2001-2002 à 2003-2004

	Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2002-2003 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2003-2004 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	1 244	956	288	23,2	1 320	980	340	25,8	1 331	987	344	25,8
Masculin	626	454	172	27,5	687	459	228	33,2	699	486	213	30,5
Féminin	618	502	116	18,8	633	521	112	17,7	632	501	131	20,7
CS de l'Énergie	768	545	223	29,0	832	608	224	26,9	780	583	197	25,3
Masculin	376	228	148	39,4	385	234	151	39,2	401	270	131	32,7
Féminin	392	317	75	19,1	447	374	73	16,3	379	313	66	17,4
Mauricie²	2 012	1 501	511	25,4	2 152	1 588	564	26,2	2 111	1 570	541	25,6
Masculin	1 002	682	320	31,9	1 072	693	379	35,4	1 100	756	344	31,3
Féminin	1 010	819	191	18,9	1 080	895	185	17,1	1 011	814	197	19,5
Réseau public (72 CS)	59 803	42 974	16 829	28,1	62 286	44 986	17 300	27,8	60 080	43 213	16 867	28,1
Masculin	29 424	18 845	10 579	36,0	30 901	20 008	10 893	35,3	30 021	19 382	10 639	35,4
Féminin	30 379	24 129	6 250	20,6	31 385	24 978	6 407	20,4	30 059	23 831	6 228	20,7
Ensemble du Québec³	72 730	54 543	18 187	25,0	75 428	56 559	18 869	25,0	73 989	55 553	18 436	24,9
Masculin	35 402	24 134	11 268	31,8	37 067	25 327	11 740	31,7	36 621	25 113	11 508	31,4
Féminin	37 328	30 409	6 919	18,5	38 361	31 232	7 129	18,6	37 368	30 440	6 928	18,5

1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP, ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

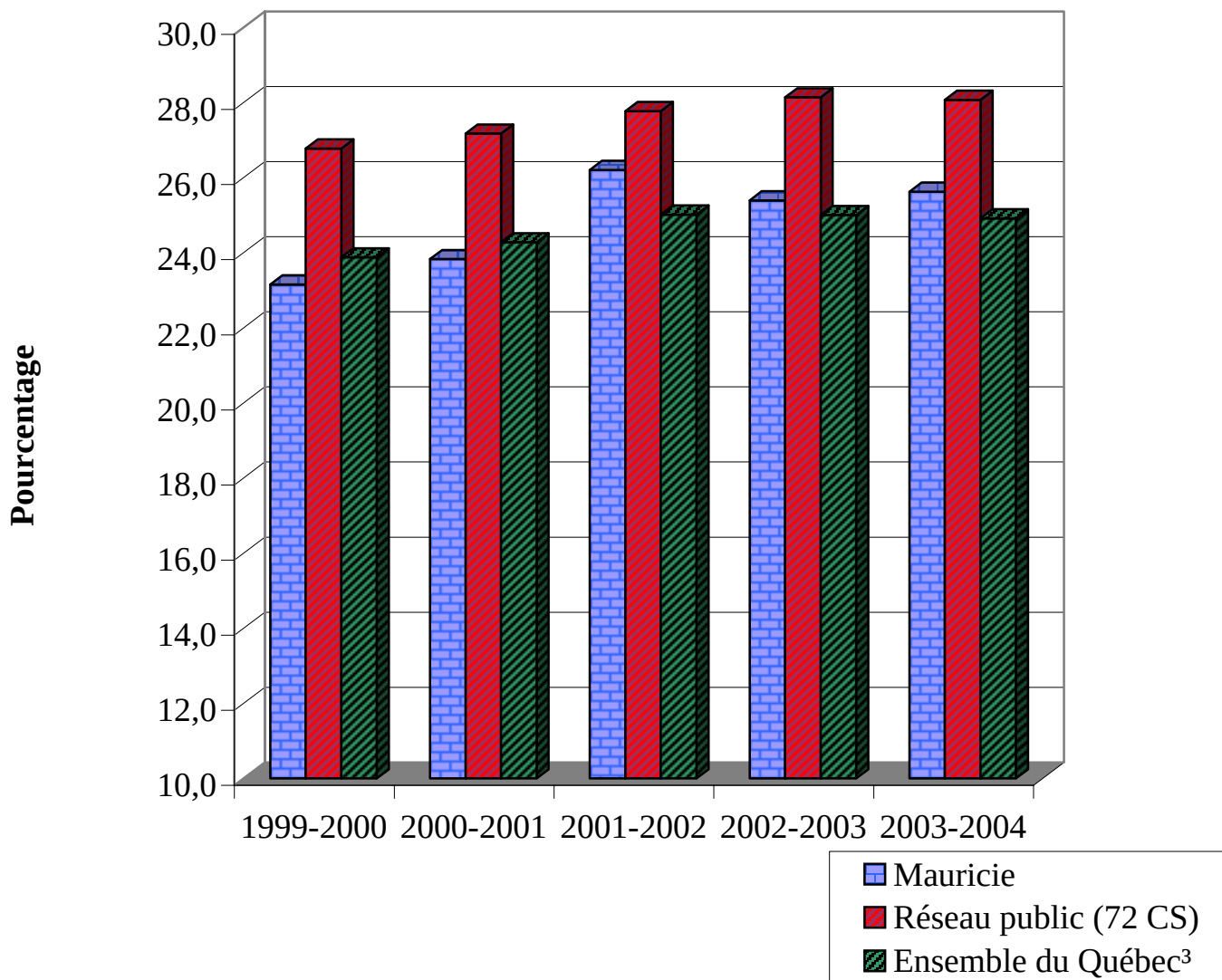
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire,
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

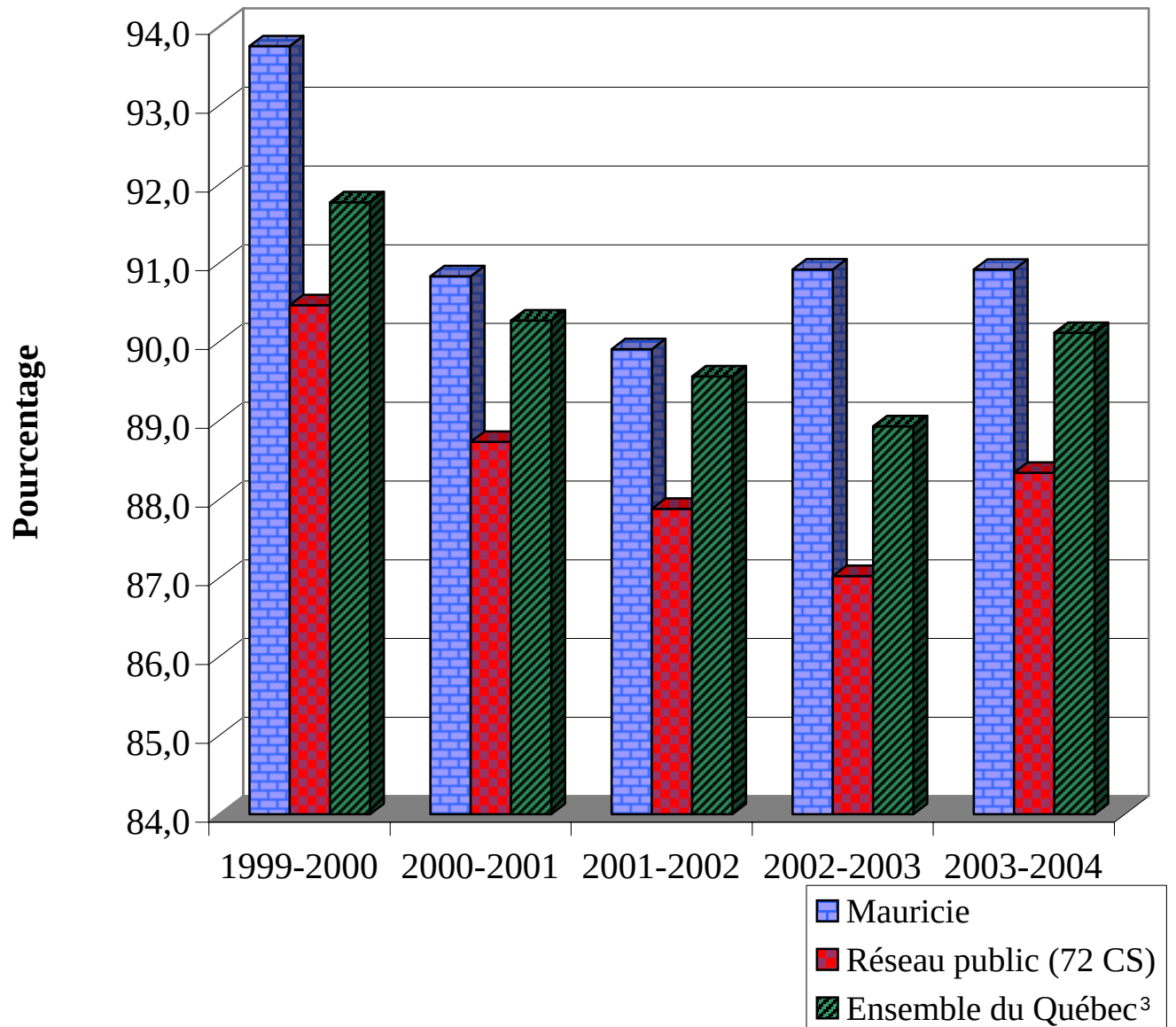
	Ensemble des épreuves 2001-2002			Ensemble des épreuves 2002-2003			Ensemble des épreuves 2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Chemin-du-Roy	7 024	6 293	89,6	7 152	6 521	91,2	6 864	6 210	90,5
Masculin	3 534	3 109	88,0	3 669	3 304	90,1	3 506	3 125	89,1
Féminin	3 490	3 184	91,2	3 483	3 217	92,4	3 358	3 085	91,9
CS de l'Énergie	4 120	3 726	90,4	4 123	3 730	90,5	3 924	3 598	91,7
Masculin	1 810	1 591	87,9	1 920	1 686	87,8	1 858	1 668	89,8
Féminin	2 310	2 135	92,4	2 203	2 044	92,8	2 066	1 930	93,4
Mauricie²	11 144	10 019	89,9	11 275	10 251	90,9	10 788	9 808	90,9
Masculin	5 344	4 700	87,9	5 589	4 990	89,3	5 364	4 793	89,4
Féminin	5 800	5 319	91,7	5 686	5 261	92,5	5 424	5 015	92,5
Réseau public (72 CS)	325 403	285 961	87,9	322 373	280 544	87,0	317 261	280 253	88,3
Masculin	153 281	132 742	86,6	152 766	131 131	85,8	150 560	131 607	87,4
Féminin	172 122	153 219	89,0	169 607	149 413	88,1	166 701	148 646	89,2
Ensemble du Québec³	398 573	356 961	89,6	397 338	353 337	88,9	395 162	356 091	90,1
Masculin	187 579	165 871	88,4	187 950	165 190	87,9	186 834	166 855	89,3
Féminin	210 994	191 090	90,6	209 388	188 147	89,9	208 328	189 236	90,8

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

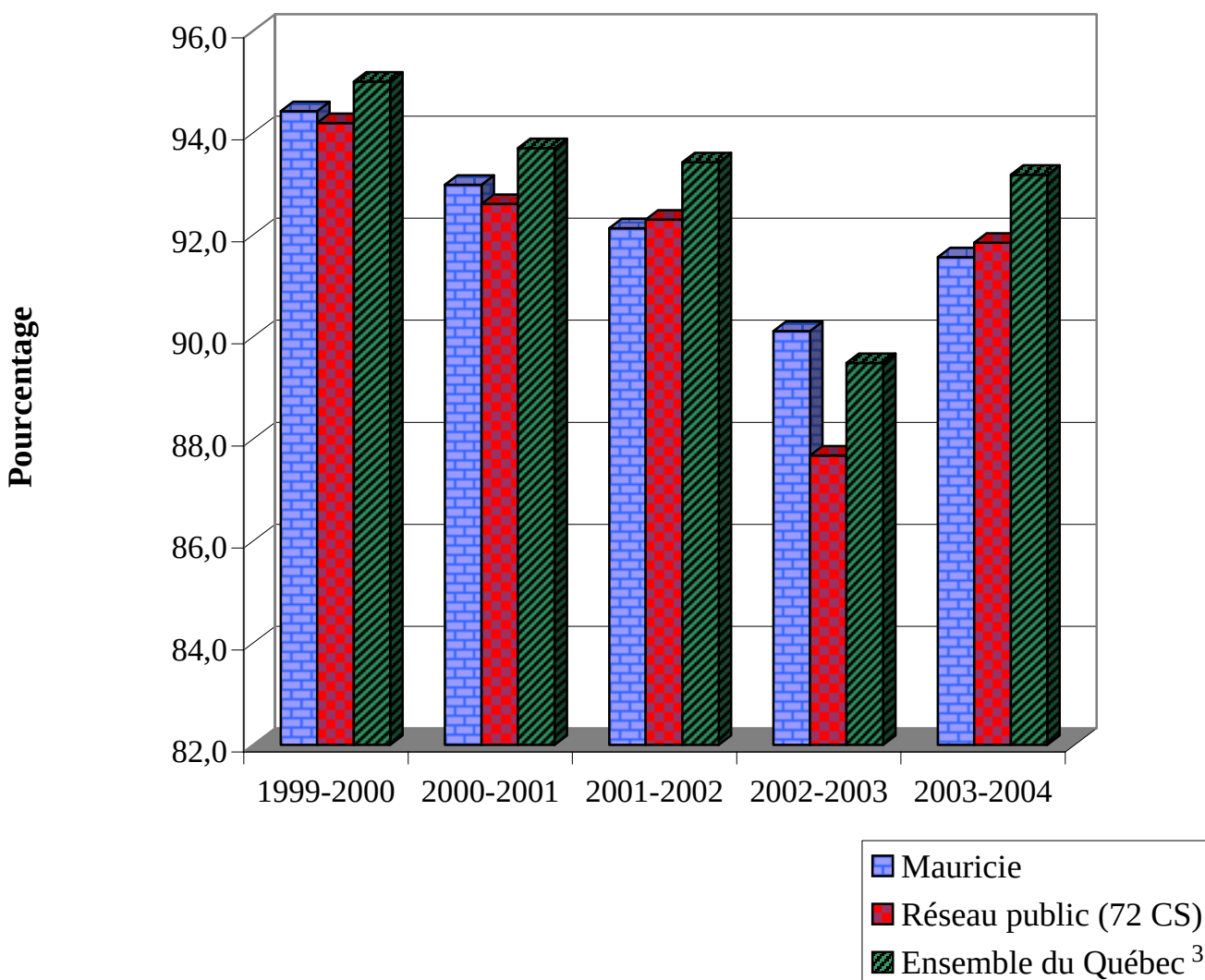
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS du Chemin-du-Roy	1 121	1 029	91,8	1 087	990	91,1	1 112	1 022	91,9
Masculin	553	481	87,0	525	456	86,9	568	501	88,2
Féminin	568	548	96,5	562	534	95,0	544	521	95,8
CS de l'Énergie	683	633	92,7	632	559	88,4	654	595	91,0
Masculin	276	243	88,0	285	228	80,0	306	267	87,3
Féminin	407	390	95,8	347	331	95,4	348	328	94,3
Mauricie²	1 804	1 662	92,1	1 719	1 549	90,1	1 766	1 617	91,6
Masculin	829	724	87,3	810	684	84,4	874	768	87,9
Féminin	975	938	96,2	909	865	95,2	892	849	95,2
Réseau public (72 CS)	45 168	41 688	92,3	45 216	39 641	87,7	44 429	40 806	91,8
Masculin	20 289	17 968	88,6	20 389	16 872	82,8	20 273	17 888	88,2
Féminin	24 879	23 720	95,3	24 827	22 769	91,7	24 156	22 918	94,9
Ensemble du Québec³	55 840	52 167	93,4	55 914	50 037	89,5	55 585	51 792	93,2
Masculin	25 195	22 740	90,3	25 279	21 576	85,4	25 458	22 958	90,2
Féminin	30 645	29 427	96,0	30 635	28 461	92,9	30 127	28 834	95,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie²,
de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

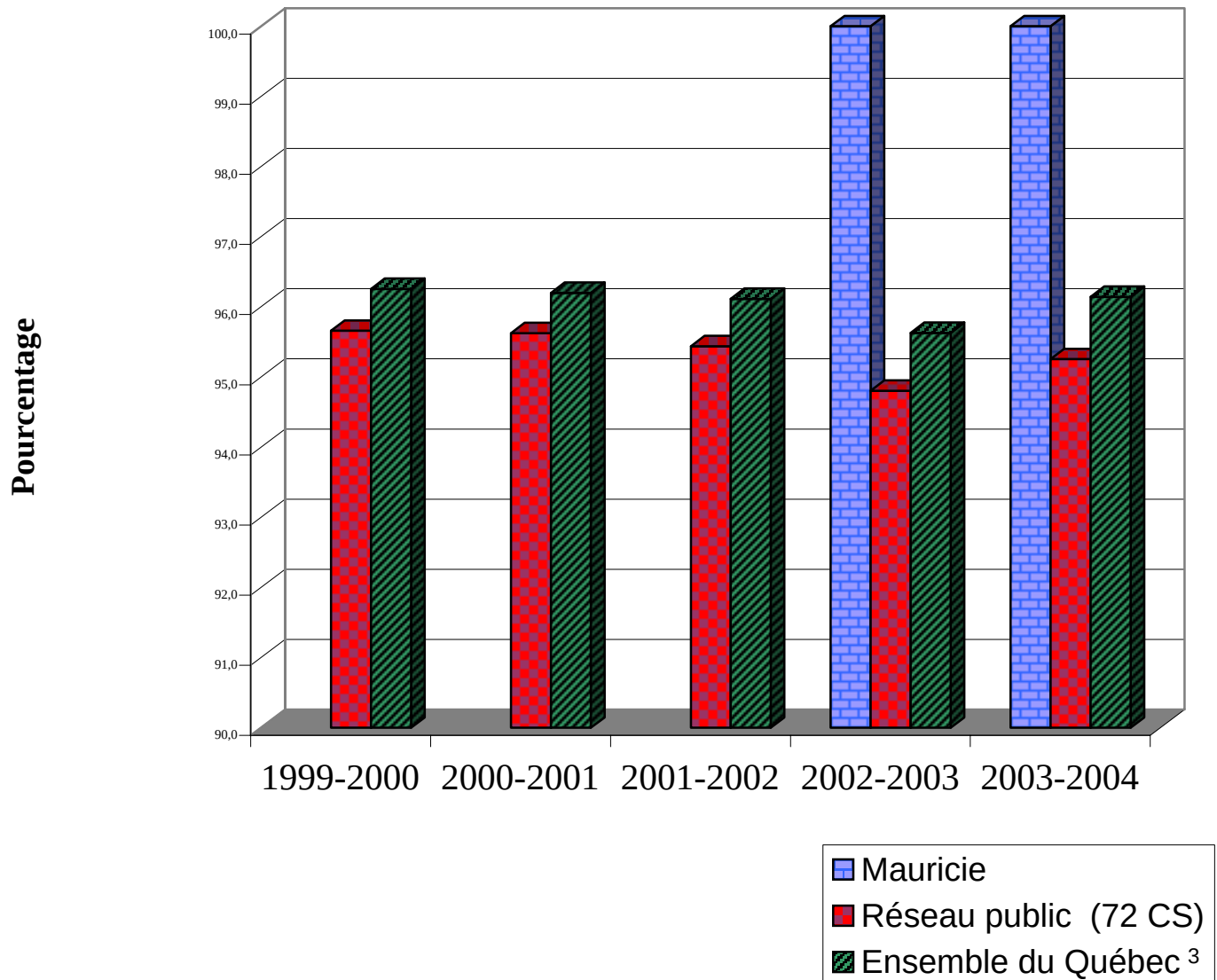
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS Chemin-du-Roy	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de l'Énergie	0	0	0,0	36	36	100,0	36	36	100,0
Masculin	0	0	0,0	10	10	100,0	10	10	100,0
Féminin	0	0	0,0	26	26	100,0	26	26	100,0
Mauricie²	0	0	0,0	36	36	100,0	36	36	100,0
Masculin	0	0	0,0	10	10	100,0	10	10	100,0
Féminin	0	0	0,0	26	26	100,0	26	26	100,0
Réseau public (72 CS)	6 754	6 446	95,4	6 679	6 332	94,8	6 828	6 504	95,3
Masculin	3 375	3 155	93,5	3 192	2 962	92,8	3 300	3 076	93,2
Féminin	3 379	3 291	97,4	3 487	3 370	96,6	3 528	3 428	97,2
Ensemble du Québec³	8 391	8 065	96,1	8 396	8 029	95,6	8 712	8 376	96,1
Masculin	4 151	3 921	94,5	3 994	3 750	93,9	4 167	3 934	94,4
Féminin	4 240	4 144	97,7	4 402	4 279	97,2	4 545	4 442	97,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie²,
de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1999-2000 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de la Mauricie, selon le sexe

	Nouveaux inscrits dans un programme en formation professionnelle											
	en 1999-2000 ¹				en 2000-2001 ¹				en 2001-2002 ¹			
	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS du Chemin-du-Roy	965	711	18	75,5	995	738	7	74,9	1010	758	16	76,6
Masculin	552	392	10	72,8	554	390	**	**	555	401	10	74,1
Féminin	413	319	8	79,2	441	348	**	**	455	357	6	79,8
CS de l'Énergie	421	292	18	73,6	386	277	10	74,4	451	323	5	72,7
Masculin	323	235	13	76,8	310	227	**	**	313	236	**	**
Féminin	98	57	5	63,3	76	50	**	**	138	87	**	**
Mauricie ³	1 386	1 003	36	75,0	1 381	1 015	17	74,7	1461	1081	21	75,4
Masculin	875	627	23	74,3	864	617	12	72,8	868	637	12	74,8
Féminin	511	376	13	76,1	517	398	5	77,9	593	444	9	76,4
Ensemble du Québec ⁴	36 658	26 259	653	73,4	38 326	27 586	491	73,3	38 545	28 780	542	76,1
Masculin	19 988	14 320	313	73,2	21 162	15 036	287	72,4	21 813	16 187	296	75,6
Féminin	16 670	11 939	340	73,7	17 164	12 550	204	74,3	16 732	12 593	246	76,7

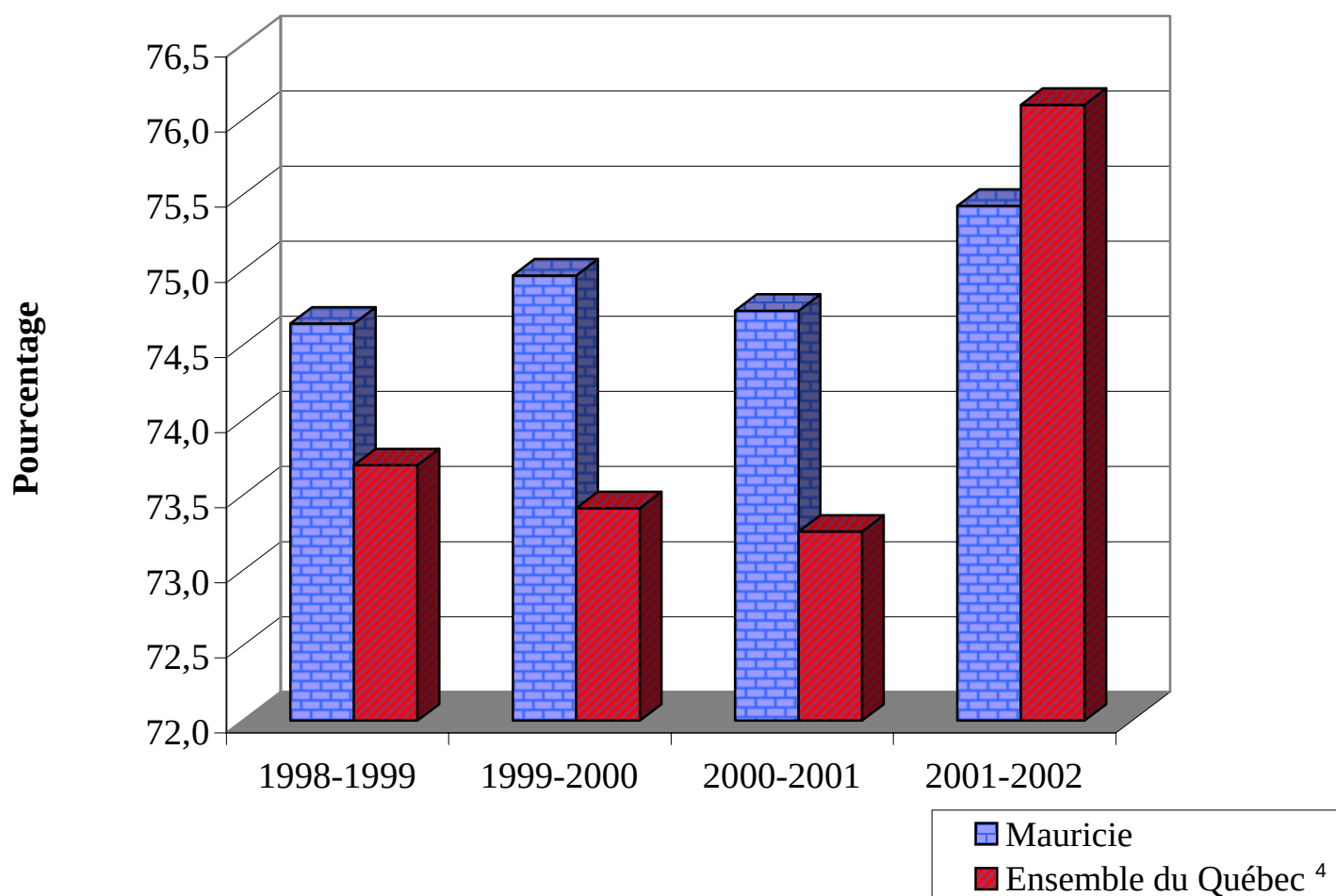
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Mauricie³



1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000-2001, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Mauricie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	1 201	51,3	72,9	0,7	2,9
		Masculin	438	41,8	67,0	0,2	2,5
		Féminin	763	56,6	76,4	1,0	3,1
	Technique	Total	939	38,5	63,7	3,5	5,6
		Masculin	425	29,8	58,1	3,5	6,6
		Féminin	514	45,6	68,3	3,5	4,9
	Accueil ou transition	Total	204	7,4	29,4	7,4	16,2
		Masculin	141	2,1	22,6	8,5	18,4
		Féminin	63	19,1	44,5	4,8	11,1
	Total	Total	2 344	42,4	65,5	2,4	5,2
		Masculin	1 004	31,2	57,0	2,8	6,5
		Féminin	1 340	50,6	71,8	2,2	4,2
1999	Préuniversitaire	Total	1 183	49,6	71,4	0,8	2,5
		Masculin	449	40,3	61,9	0,2	2,7
		Féminin	734	55,2	77,1	1,1	2,5
	Technique	Total	853	47,5	68,2	2,8	5,6
		Masculin	367	43,6	65,1	3,8	6,5
		Féminin	486	50,4	70,8	2,1	4,9
	Accueil ou transition	Total	258	5,5	37,2	6,2	12,8
		Masculin	160	5,7	31,9	5,0	13,8
		Féminin	98	5,1	45,9	8,2	11,2
	Total	Total	2 294	43,8	66,5	2,1	4,8
		Masculin	976	35,9	58,3	2,4	5,9
		Féminin	1 318	49,7	72,5	2,0	4,0

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.7 (Suite)

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Mauricie²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

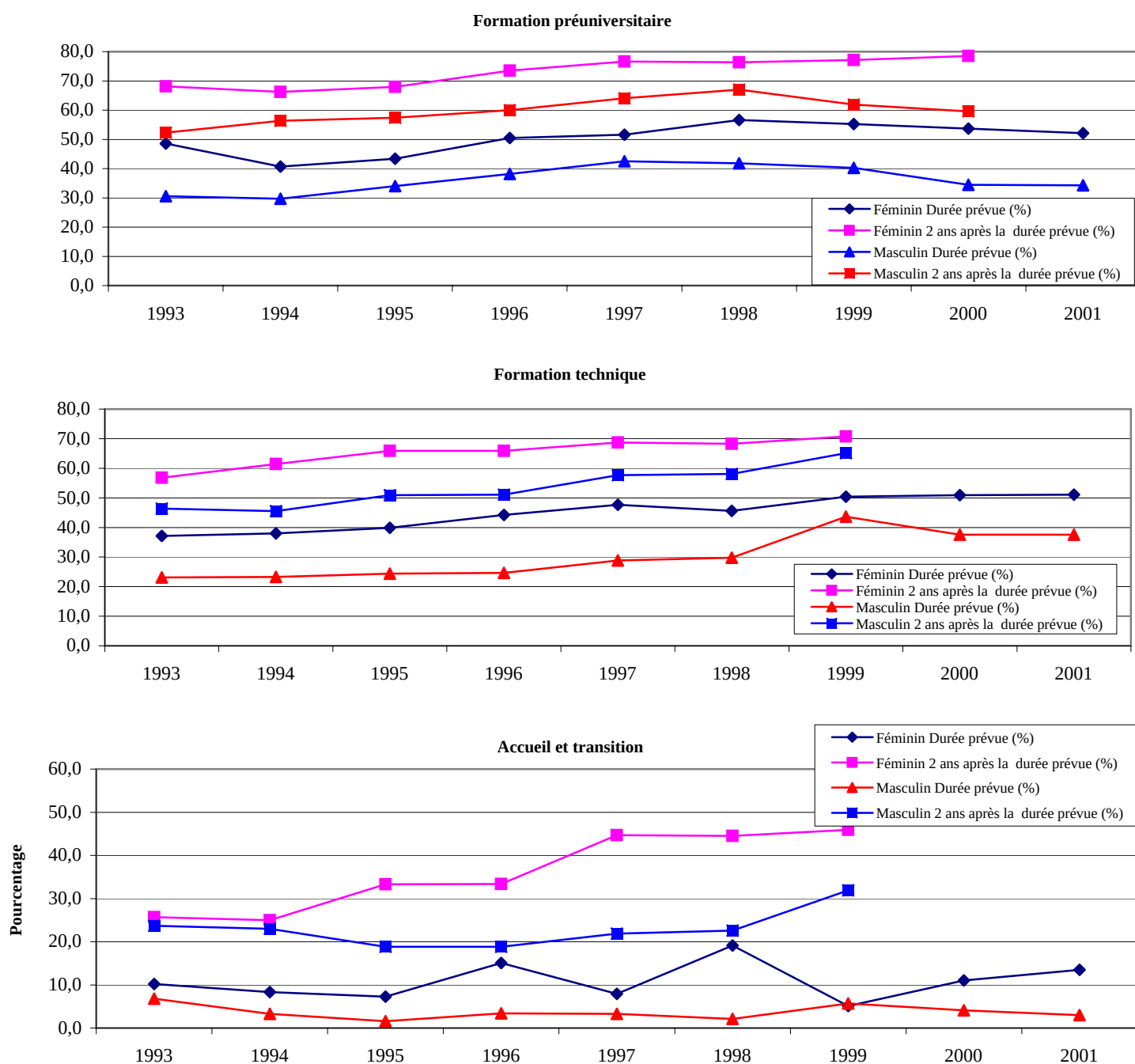
Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
2000	Préuniversitaire	Total	1 111	46,4	71,4	0,3	2,4
		Masculin	418	34,5	59,6	0,2	2,2
		Féminin	693	53,7	78,5	0,3	2,6
	Technique	Total	808	45,1		3,5	
		Masculin	338	37,6		4,7	
		Féminin	470	50,9		2,6	
	Accueil ou transition	Total	273	6,3		5,5	
		Masculin	192	4,1		5,7	
		Féminin	81	11,0		4,9	
	Total	Total	2 192	41,0		2,1	
		Masculin	948	29,4		3,0	
		Féminin	1 244	49,9		1,4	
2001	Préuniversitaire	Total	1 015	45,4		1,3	
		Masculin	385	34,3		1,6	
		Féminin	630	52,1		1,1	
	Technique	Total	834	45,5		2,8	
		Masculin	352	37,6		3,7	
		Féminin	482	51,1		2,1	
	Accueil ou transition	Total	254	6,7		6,3	
		Masculin	165	3,0		7,9	
		Féminin	89	13,5		3,4	
	Total	Total	2 103	40,6		2,5	
		Masculin	902	29,9		3,5	
		Féminin	1 201	48,8		1,7	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

GRAPHIQUE 5.7

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹
à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial²
de la région de la Mauricie³, selon la durée prévue et deux ans après
la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1993 à 2001



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.8

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de la Mauricie et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 Nombre	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ² Nombre	Taux de passage à l'université à l'automne 2003 (étudiants réguliers à temps plein ²) %
Mauricie	PRÉUNIVERSITAIRE	753	636	84,5
	Hommes	241	212	88,0
	Femmes	512	424	82,8
	TECHNIQUE	919	197	21,4
	Hommes	337	79	23,4
	Femmes	582	118	20,3

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	23 081	18 554	80,4
	Hommes	8 435	6 821	80,9
	Femmes	14 646	11 733	80,1
	TECHNIQUE	18 066	4 155	23,0
	Hommes	7 063	1 978	28,0
	Femmes	11 003	2 177	19,8

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Une personne est dite de statut régulier lorsqu'elle est admise à un programme d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus.

Source : DRSI, MELs, Banque des cheminements scolaires (BCS) au 8 décembre 2004.